

Bulletin Communal 2017

St Medard en Forez



Sommaire

> COMMUNE

Les Projets Communaux 2017.....	4 - 5
Budget 2017.....	6 - 7
Budget Assainissement.....	8
Salle d'animation.....	9
Etat Civil.....	10 - 11
Zoom sur le dispositif de déneigement.....	12
CCAS.....	13

> CADRE DE VIE

Patrimoine.....	14
Environnement Fleurissement.....	15
Page citoyenneté.....	16
La Bulle Verte.....	17

> INTERCOMMUNALITÉ

Office de Tourisme Forez-Est.....	18 - 19
GELF.....	20
ADMR.....	21
Centre Socio-Culturel.....	22
E.T.A.I.S.	23
Association La Fabrik.....	24
Escalles Découvertes.....	25
Classes en 7.....	26

> ENFANCE ET JEUNESSE

Assistantes Maternelles Agréées.....	27
Concours de dessins des enfants.....	28 - 29
Services Périscolaires.....	30
Ecole Publique.....	31

> CULTURE ANIMATIONS SPORT

Comité d'Animation Ecole Publique.....	32 - 33
Ecole de Musique St Médard / Aveizieux.....	34
Mini-Bolide San Milardère.....	35
Bibliothèque.....	36
Théâtre Quiproquo.....	37
F.N.A.C.A.	38
Comité pour St Médard en Forez.....	39
St Médard Basket.....	40 - 41
Tennis.....	41
La Boule de St Médard.....	42
Chasse communale.....	42
Marche des Moulins.....	44
Marche pour tous.....	45
MJC St Médard.....	46 - 47
Centre de Loisirs.....	48 - 49
Le Club des Amis Retraités.....	50
Comité des Fêtes.....	51
Paroisse St Timothée en Forez.....	52
Associations de St Médard en Forez.....	53

> INFOS PRATIQUES

Notice d'informations.....	54
Page Pratique.....	55

Le Mot du Maire



2017 est encore une année riche en actualités et en rebondissements et surtout en élections. En mai, un jeune, voire inattendu, président de la République a été élu. Le paysage français désormais bouge.

Ensuite, il y a eu les élections des sénateurs puis celles des députés. Là aussi du renouveau. On sent que la volonté du pays est de donner l'occasion de siéger à des personnes plus jeunes ou à des gens de terrain. La mixité avec des hommes et femmes d'expérience peut créer un débat riche et pertinent. Aujourd'hui, c'est un constat. Laissons l'avenir s'écrire en faisant confiance !

On note l'arrivée de grandes réformes. Bien sûr, celle de la suppression progressive de la taxe d'habitation. Moins 30 % sur le montant de chacun en 2018 puis moins 30 % en 2019 et enfin une exonération totale en 2020. Une évidence, l'Etat va compenser cette perte de recettes des collectivités locales. Malgré tout avec le calcul appliqué, ce sera une perte financière indéniabla. Pour information, la taxe d'habitation représente pour nous 42 % de l'ensemble des taxes ménagères perçues, ce qui n'est pas anodin.

En outre, les dotations financières de l'Etat ne devraient pas baisser pour 2018, ce qui est un moindre mal. L'Etat nous demande via un pacte de confiance de ne pas augmenter les dépenses en 2018 de plus de 0.2 %. Cela peut paraître inatteignable au vu des charges incompressibles mais le but étant de le garder en tête pour s'en rapprocher et faire preuve d'imagination dans les solutions à trouver.

2016 a vu la loi NOTRe dessiner un nouveau territoire pour les Communautés de Communes. 2017 était la mise en place de la Communauté de Communes de Forez Est (CCFE). Un travail très conséquent pour harmoniser les pratiques, les compétences obligatoires et optionnelles.

Après un an d'expérience (même si c'est court), nous sommes ravis d'avoir choisi la direction vers la Plaine. Cette CCFE est articulée en majorité de ruraux où les problématiques sont proches, comprises de l'ensemble des élus. L'ambiance de travail y est bonne et constructive quand on va tous dans la même direction. Les finances saines font espérer de beaux projets sans qu'aucun membre ne soit oublié. Nous avons d'ailleurs profité

d'un fonds de concours pour la voirie de 24 000 €, permettant de compenser la baisse des autres dotations. On a pu élire un président rural en la personne de Jean-Michel MERLE. Devant la tâche difficile, je le félicite car en étant ferme mais juste, ses compétences apportent beaucoup à ce nouveau périmètre.

Sept communes de l'ex-Communauté de Communes de Forez en Lyonnais (CCFL) vont repartir avec le Rhône, comme M. Le Préfet l'avait annoncé dès le départ. Ainsi, la CCFE passera à quarante-deux communes. Après cette phase de mise en place, une vitesse de croisière va pouvoir s'installer.

Dans la lecture du bulletin, vous pourrez constater que 2017 n'a pas perdu de sa dynamique au niveau communal.

Les projets se suivent et s'enchaînent avec en ligne de mire toujours la même vision : environnement, analyse des besoins, avec des coûts maîtrisés, préservation de notre image rurale...

Dans le temps, ceci se poursuivra.

L'école est repassée à un rythme de quatre jours, plus adapté aux enfants, aux familles. L'ex-réforme a laissé des dégâts, ceux envisagés dès le départ malheureusement. Notamment, la perte d'élèves au profit des établissements privés, qui sont restés sur quatre jours. Aujourd'hui, notre école souffre de perte d'enfants. J'en appelle encore à la citoyenneté des familles concernées. C'est un geste citoyen que de remettre leurs enfants dans l'école du village. Les enfants font preuve d'une grande adaptabilité. Même s'ils quittent leurs copains ou copines de maternelle, un accueil chaleureux leur sera apporté à l'école. L'historique nous montre que la transition se fait très bien et surtout donne naissance à de belles histoires. Les enfants de Saint-Médard grandissent ensemble, les parents se côtoient. L'intégration se fait et on découvre pleinement son village.

La ruralité a son charme. C'est même devenu une philosophie de vie. Cependant, il ne faut pas oublier que c'est le devoir de chacun de conserver ce village : soyons tous acteurs !

Rappelons-nous également le départ de certaines figures de notre commune. Denise RABUT nous a quittés brusquement. Avec son époux, ils ont "construit" une partie du village.

Roger BONNET a œuvré à l'association des boules lyonnaises (attention ce n'est pas de la pétanque !). La maladie a eu raison de lui malheureusement. Il est important de ne pas oublier nos anciens. Enfin, j'aimerais aussi évoquer le décès de M. MONTARD. Bien qu'avec son épouse, ils n'habitent pas sur Saint-Médard, ils ont beaucoup apporté au sein du club des aînés. M. MONTARD a été président et aujourd'hui, c'est son épouse qui tient brillamment ce rôle.

Rendons un grand hommage à toutes ces personnes !

Rendons aussi hommage à notre tissu associatif, artisans et commerçants. Certes, c'est un rappel récurrent dans mon mot du maire, mais justifié et mérité. Ils participent à faire de notre village ce qu'il est, en œuvrant au quotidien avec dynamisme. Là encore, j'en appelle à la citoyenneté de chacun. Nous n'avons pas que des droits mais nous avons aussi des devoirs, on l'oublie souvent. Alors, renvoyons-leur la balle en faisant travailler nos entreprises (car en plus, le service y est présent) et en donnant un peu de temps et d'efforts pour nos associations.

Saint-Médard-en-Forez ne se construit qu'ensemble ! Alors, soyez à l'honneur à travers ces quelques lignes, et sincèrement, je vous remercie pour tout ce que vous nous offrez.

Ainsi, je termine ce mot du maire qui a un goût si particulier puisque c'est le dernier. Je tiens à vous remercier tous, pour l'accueil que vous m'avez réservé. Je me suis épanouie dans le rôle de maire que vous m'avez confié.

Dix ans au cours desquels, j'ai tant appris professionnellement et personnellement. Ce n'est pas un métier facile tous les jours mais il reste passionnant. Je suis venue par altruisme, sans aucun profit personnel et j'ai rempli ma tâche avec mon cœur et mes tripes. J'ai commis des erreurs, ceci prouve que je suis juste une femme et non une machine.

Parfois, elles m'ont permis de grandir. Dans mes décisions, je me suis toujours positionnée avec cette interrogation : est-ce bon pour notre village et sa population ?

Alors, certes je n'ai pas contenté tout le monde (heureusement d'ailleurs) mais j'ai toujours essayé d'être juste. Le but de la vie, ce n'est pas l'espoir d'être parfaite, c'est la volonté d'être toujours meilleure.

Sans ego surdimensionné, je reste fière d'avoir été votre maire durant cette décennie. Je garderai un excellent souvenir de ce passage, j'espère qu'il en sera de même pour la majorité d'entre vous. Mon départ est personnel et serein car la mairie reste entre de bonnes mains et sur la même lignée. La transition se fera en douceur via un accompagnement accompli pour votre bien et celui de notre village. Merci à l'équipe pour leur compréhension et leur volonté d'action.

Meilleurs vœux à vous tous.
Bonne et heureuse année 2018.

Evelyne FLACHER
Maire de St Médard en Forez

Les projets communaux 2017

Il ne s'agit pas ici de reprendre dans le détail, chacun des projets puisqu'ils sont expliqués clairement par les responsables des commissions dans les pages suivantes. Je vous propose de détailler la voirie.

L'intérêt est de zoomer sur l'aspect financier afin de constater que les projets vont toujours bon train sur la commune au fil des années. Notre santé financière est bonne, ne soyez pas inquiets. Notre prudence et notre anticipation des projets nous permettent justement de pouvoir réaliser des avancées sur notre commune.

Voirie :

On retrouve plusieurs éléments. Cette année au printemps, nous avons pu refaire la cour de l'école qui avait vu passer beaucoup de petits et grands pas. C'était nécessaire. Le projet a été mené en étroite collaboration avec les maîtresses, principales utilisatrices.

En plus de l'enrobé de la cour, au pied des deux emblématiques érables, il a été réalisé des contours en résine et bois pour permettre la perméabilité et pour la sécurité des enfants. L'ensemble de ce chantier s'élève à 30 343 €.

En automne, il y a eu un programme de "gravillonnage" effectué comme en 2016, permettant de boucher les fissures des voiries. Ainsi, on augmente la durée de vie de nos routes en évitant les infiltrations d'eau qui gèlent l'hiver et éclatent au printemps. Cette technique qui ne date pas d'aujourd'hui, est à nouveau utilisée dans des soucis d'économie et de restrictions budgétaires.

Le montant des travaux s'élève à 55 995 € HT et ont concerné :

Le chemin commun de Serre menant à la maison isolée, a été

- | | |
|-----------------------------|------------------------|
| - Le hameau de Serre | - Chemin et Impasse de |
| - Chemin du Moulin Feuillet | Fonfarlan |
| - La rue de Bellevue | - Les Roches |
| - La Conche | - La Rue Froide |
| - La voie des 4 routes | - La Paillette |

également ressuyé car détérioré par les intempéries pour un montant de 1 376 € HT.

Pour la voirie, l'ensemble des dépenses s'élève à 86 338 € pour des subventions à hauteur de 45 761 € soit 53%. Ces aides proviennent du Département et d'un fond de concours de la Communauté de Communes de Forez Est.

Quant au programme "fossés" qui a lieu tous les ans, le montant sera voisin de celui de 2016, c'est-à-dire environ 2900 € pour la location de la mini-pelle auquel s'ajoutent les heures de l'employé voirie. Ce poste est devenu une réelle économie depuis que nous le faisons nous-mêmes.

Pour l'entretien des talus, le principe est identique. Notre équipe technique le réalise. Le montant est passé à seulement 2500 €, comprenant la location du matériel plus les heures des employés.

Pour les autres actions menées cette année, vous les retrouverez dans le tableau annexe. Ce type de présentation montre en un coup d'œil, tous les chantiers de 2017. Bonne lecture.



	Dépenses TTC	Subventions	Infos complémentaires	2018
Fleurissement	2 371 €	0 €	Il s'agit de la poursuite du fleurissement, en lien avec le développement durable (1771 €), et de pavés pour le banc derrière l'église ainsi que sur le côté de la salle des fêtes pour 600 €.	<i>Avec la sécheresse de cet été, plusieurs plantes seront à changer. Des fleurs vivaces seront remises également suite aux remarques constructives des habitants.</i>
Numérotation	3 615 €	0 €	Poursuite du grand chantier réalisé en 2016.	
Rénovation de la mairie	17 002 €	6 604 €	La subvention vient de l'enveloppe de solidarité de département.	<i>Ces travaux ont tardé en raison d'attente de subvention. Seule la poutre a été changée. Au printemps, le carrelage extérieur, l'étanchéité du bureau du maire et la reprise des peintures de l'accueil détériorées, seront réalisés.</i>
Extension Halle des Sports	2 371 €	0 €	Ce sont des fins d'équipements liés au projet d'ensemble sur lequel nous avons bénéficié de 50%, équipements constitués de gradins, de la sonorisation, de rangements...	
Patrimoine	13 139 €	6 583 €	Ce projet porte uniquement sur le cimetière dont les plus grosses charges vont sur l'achat du logiciel (6 030 €) et l'acquisition du columbarium.	<i>Le mur d'enceinte sera repris sur une partie. L'installation d'un ossuaire sera réalisée début 2018.</i>
Assainissement	15 460 €	6 760 €	Il s'agit du diagnostic du réseau collectif engagé avec l'association de la Bulle Verte.	<i>Il se continuera en 2018. Après l'état du diagnostic, ce sera la phase du chiffrage des travaux et de la géolocalisation. Ce projet sera financé (hors travaux) à 80 % par l'Agence de l'eau, le Département et la Bulle Verte.</i>



Budget 2017

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1°) Impôts locaux

Taxes	Taux 2016	Taux 2017	Produit assuré
Taxe d'habitation	7.43 %	7.58 %	87 094 €
Foncier bâti	14.77 %	15.06 %	106 142 €
Foncier non bâti	36.51 %	36.51 %	14 823 €
			208 132 €

RAPPEL

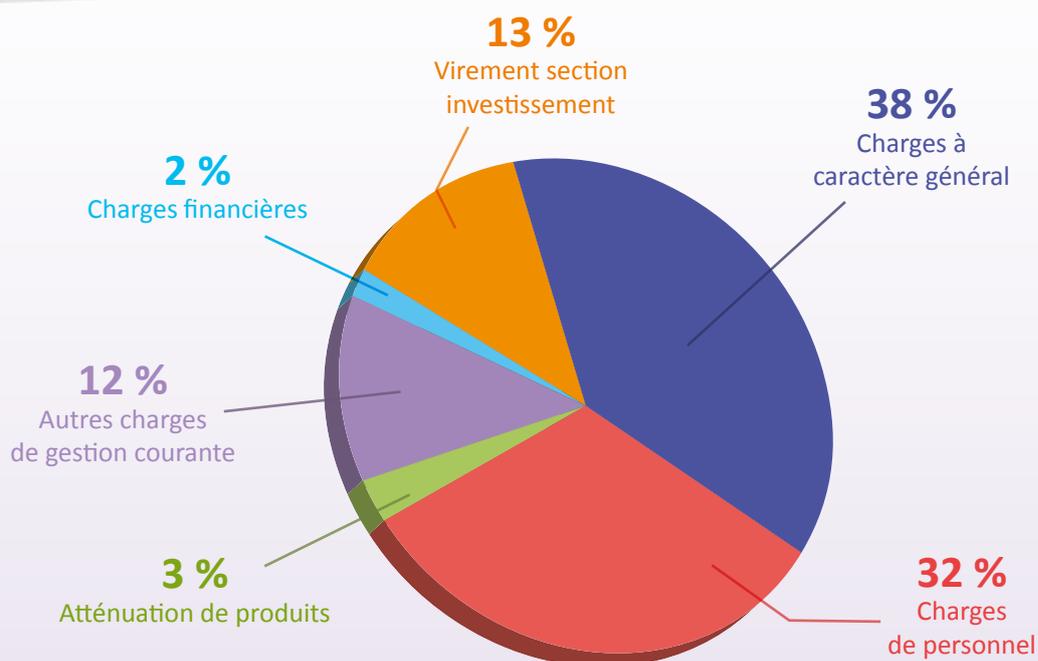
La taxe professionnelle est devenue unifiée sur le territoire de la CCFL depuis le 1^{er} janvier 2003. Pour ces 3 taxes "ménages", une progression de 2% a été appliquée. Ces légères hausses permettent de ne pas trop accentuer le retard par rapport aux autres communes.

2°) Dotation de l'Etat (D.G.F.)

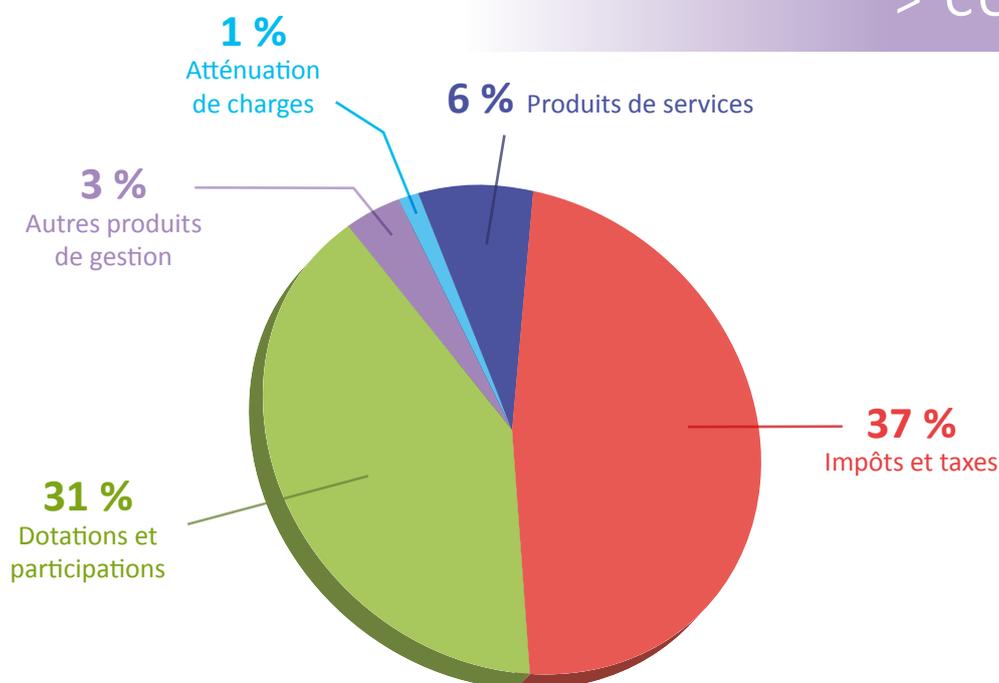
En 2017, la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat s'élève à 98 174 €. Elle est en diminution de plus de 6% par rapport à 2016 suite aux nouvelles mesures gouvernementales.

Cette dotation est proportionnelle au montant des taxes appliquées par la commune, plus nos taxes sont importantes plus la DGF est conséquente. Cependant, nous nous attachons à maintenir des finances saines avec des taux d'impôts locaux, le plus possible, maîtrisés.

3°) Budget de Fonctionnement



Dépenses de fonctionnement : 570 511 €



Recettes de fonctionnement : 570 511 €

REMARQUES

- 1° - Le budget principal de la commune s'équilibre à 570 511 €.
- 2° - Avec les budgets annexes pour l'assainissement et les logements, le budget global de fonctionnement de la commune s'élève à 640 407 €.

B – SECTION DES INVESTISSEMENTS

1°) Dépenses

Remboursement des emprunts (capital).....	34 833 €
Restes à réaliser dépenses 2016.....	67 330 €
Solde d'exécution négatif de 2016.....	33 537 €
Programmes nouveaux ou renforcés.....	252 540 €
	388 240 €

**Programmes nouveaux ou renforcés*

Rénovation bâtiments communaux.....	28 844 €
Extension et aménagement halle des sports.....	10 000 €
Restauration du patrimoine.....	10 000 €
Programme voirie 2017.....	45 000 €
Acquisition matériel voirie.....	8 000 €
Numérotation voirie.....	3 000 €
Illuminations.....	3 000 €
Fleurissement durable.....	5 000 €
Equipement divers.....	26 000 €
Aménagement extérieur halle des sports.....	100 000 €
Acquisition foncière.....	13 696 €
	252 540 €

2°) Recettes

Taxe d'aménagement.....	3 000 €
Recouvrement de la TVA 2015.....	106 000 €
Prélèvement sur fonctionnement.....	74 641 €
Subventions pour nouveaux programmes.....	7 000 €
Restes à réaliser recettes 2016.....	130 525 €
	321 166 €

Budget Annexe Assainissement

A – FONCTIONNEMENT

1°) Dépenses

Eau, électricité (station et pompe de relevage).....	6 000 €
Fournitures diverses.....	1 294 €
Fournitures administratives.....	120 €
Suivi agronomique + bilan.....	3 500 €
Travaux d'entretien (réseau et station).....	8 500 €
Epandage des boues et analyse.....	3 500 €
Maintenance informatique (logiciel).....	550 €
Assurance.....	780 €
M.A.G.E (assistance qualité) + charges diverses.....	2 800 €
Redevance agence de l'eau.....	4 300 €
Charges diverses (ajustement TVA).....	18 €
Amortissement du réseau.....	20 072 €
Virement à la section d'investissement.....	néant
	<hr/>
	51 434 €

2°) Recettes

Redevance assainissement.....	27 200 €
Redevance modernisation des réseaux.....	4 200 €
Amortissement du réseau.....	16 342 €
Participation pour raccordement réseau.....	néant
Excédent de fonctionnement 2016.....	3 692 €
	<hr/>
	51 434 €

B – INVESTISSEMENTS

Le programme du diagnostic de fonctionnement et schéma d'aménagement des ouvrages d'assainissement collectif ainsi que l'étude de zonage d'assainissement pluvial et schéma de gestion des eaux pluviales lancés l'année dernière sont presque finalisés.

Les communes concernées par ce projet sont : Chambœuf, Saint-Galmier, Saint-Médard-en-Forez sans oublier l'usine BADOIT.



Patrick GOUJON
ENTRETIEN, VENTE ET RÉPARATION

MOTOCULTURE DE PLAISANCE

Ouvert du lundi au vendredi
de 17h à 19h

Tél. : 04 77 94 13 50 Port. : 06 83 46 36 12

1019, Route du Guillaume
42330 Saint-Médard-en-Forez

www.macadam2roues.fr

Spécialiste de la Roue Rayonnée

Pièces Détachées pour
Motos Anciennes Françaises



Atelier - le Bourg - 42330 St Médard en Forez - Tél. 04 77 94 01 88

Salle d'Animation

Comment louer ?

La salle d'animation peut être louée aux habitants de la commune pour des soirées familiales privées. La réservation se fait au secrétariat de la mairie et n'est définitive qu'après règlement de la caution. La location et les charges sont payables d'avance, un mois avant la date d'utilisation. Un état des lieux entrant et sortant est réalisé afin de vérifier l'état de la salle et celui du matériel. Le nettoyage de la salle est assuré par la mairie.

Les utilisateurs doivent simplement laver et ranger les tables et chaises correctement, vider les poubelles et balayer les salles louées.

Voici les tarifs :

Apéritif - goûter... (maximum 3h)	location	chauffage	caution	cuisine
salle rez-de-chaussée	74 €	36 €	1200 €	55 €
salle des fêtes	110 €	72 €	1200 €	55 €
les 2 salles	169 €	106 €	1200 €	55 €
Soirée - repas de famille	location	chauffage	caution	cuisine
salle rez-de-chaussée	136 €	44 €	1200 €	55 €
salle des fêtes	182 €	85 €	1200 €	55 €
les 2 salles	272 €	127 €	1200 €	55 €

Suite à de nombreuses dégradations au sein de la salle des fêtes et dans le village même, la municipalité exige la présence des parents pour les anniversaires (18 ans - 20 ans).

Le matériel de la salle (tables pliantes, chaises et bancs) peut aussi être loué aux particuliers de la commune au tarif suivant : **4 €** la table + 2 bancs ou 8 chaises. Ces tarifs sont applicables dès le 1^{er} janvier 2018.

L'heure légale de fermeture de la salle est fixée à 2 heures du matin.

FLEURS DE SOI
Séverine PONCET
 07.69.92.46.52
 Sur rendez-vous
 Praticienne en médecine traditionnelle chinoise
 AN MO (massage énergétique chinois)
 Reiki. Magnétisme.
 Diététique des 5 éléments et des 5 saisons. Prévention
 Gestion du stress et des émotions
 Epanouissement personnel

Restaurant
 Bar
 Traiteur
**La Cocotte
 des Envies**
 100 Place du Porche
 42330 St-Médard-en-Forez
 Tél. 04 77 94 03 64
www.lacocottedesenvies.com

Etat Civil

au 1^{er} Décembre 2017

NAISSANCES DOMICILIEES

BONHOMME Candice..... 14 novembre 2016
 PUIPIER Clarisse..... 26 décembre 2016
 GOIS Vitto..... 14 janvier 2017
 DELORME Salomé..... 15 janvier 2017
 DANO Félix..... 16 janvier 2017
 AUBIN PELAZZA Clément..... 28 février 2017
 CHAVARIN Jeanne..... 17 juillet 2017
 DEGOULANGE Clémentine..... 6 septembre 2017
 SIN Solyannah..... 10 octobre 2017



MARIAGES

AMORUSO Nicolas
 & AUGIAT Aurélie..... 26 août

GUILLARME Adrien
 & FALCONNET Laure..... 9 septembre



BOULANGERIE LA RENAISSANCE
 Séverine et Casimir EYMARD
 42140 CHEVRIERES
 Tél : 04-77-94-19-37

Ouvert
 Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi
 de 6H30 à 13H et de 15H à 19H
 Dimanche de 6H30 à 13H
 Fermé le mercredi

Coiffure
Laëtitia

HOMME
 FEMME
 ENFANT

70 Rue de l'école
 42330 Saint Médard en Forez
 04 77 94 11 97

DECÈS

PONCHON Denise, Pierrette, épouse RABUT..... 10 avril
 BONNET Philomène, Antonia, épouse HAM..... 21 avril
 GASPAROUX Georges, Adrien..... 10 juin
 VICHERD Madeleine, Germaine, Antoinette, veuve SAUNIER.. 26 juin
 PREDA Eléna..... 1^{er} août
 BONNET Roger..... 2 octobre

INHUMATIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

PONCHON Denise, Pierrette, épouse RABUT..... 10 avril
 BONNET Philomène, Antonia, épouse HAM..... 21 avril
 GASPAROUX Georges, Adrien..... 10 juin
 VICHERD Madeleine, Germaine, Antoinette, veuve SAUNIER.. 26 juin

RABOUTOT Jean-Noël
MENUISIER

Créations personnalisées
Escalier – Agencement
Cuisine – Salle de bain
Neuf et Rénovation
Menuiseries Bois Alu PVC



06 26 65 04 79

ZA Sagnelonge
42 330 St Médard en Forez
www.raboutot-menuiserie.fr





*" Elle vient de si haut, la chaste damoiselle,
Que sa forme voilée d'étoiles se constelle,
Elle vient de si haut, cette sœur des sapins,
Cette bombe lactée que lancent les gamins,
Elle vient de si haut, la liquide étincelle,
Qu'au sommet de la terre elle brille éternelle,
Brandissant son flambeau sur le pic et le roc "*

Zoom sur le dispositif du déneigement de notre commune

Vous l'aurez compris, il s'agit de "La neige", chanson de Claude NOUGARO. Et il arrive souvent que notre commune soit recouverte de ce manteau blanc.

Aussi, la municipalité met en œuvre son plan de déneigement qui depuis l'hiver 2014 a connu un changement.

En effet, afin d'assurer un service de meilleure qualité, **Sébastien DESHAYES**, adjoint au maire en charge des travaux avec sa commission Voirie a mis en place un nouveau plan, qui fonctionne très bien. La commune est désormais séparée en deux secteurs qui sont déneigés simultanément.

La partie haute de la commune (Savie, Le Blanc, La Chevillonnière, Miraudon...) est assurée par un agriculteur, **Richard PUIPIER** et la deuxième partie (Centre Bourg et partie basse, La Chaux, La Thiéry...) est réalisée par **Damien ESCOT**, agent communal avec du matériel de location.

Ce nouveau dispositif se fonde ainsi sur le principe d'une meilleure réactivité, d'une souplesse au niveau des effectifs (deux personnes prévues au déneigement en cas de maladie ou autre) et une surveillance en continu des routes enneigées ou verglacées.



Merci à Damien et à Richard



CCAS *Le Centre Communal d'Action Sociale*

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion.

La mission du CCAS

Le CCAS est une institution locale d'action sociale et met, à ce titre, en place une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune où il siège, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.

Pour cela, il développe des activités et missions, visant à assister et soutenir les populations concernées, telles que les personnes porteuses d'un handicap, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Dans le cadre de missions sociales, le CCAS peut s'investir dans des demandes d'aide sociale et les transmettre aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions.

A qui s'adresse le CCAS ?

Il est important de rappeler que le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

Cet organisme a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes porteuses d'un handicap et des personnes en difficulté.

Le CCAS est souvent la meilleure adresse pour obtenir des informations sur les aides ou les droits proposés.

En résumé, le CCAS a un rôle d'accueil, d'orientation, de conseils, d'aide et de suivi des personnes de la commune.

Action

Depuis 2016 et il en sera de même cette année, le CCAS donne le choix à nos aînés entre un colis ou le repas organisé par le Comité des Fêtes. En 2016, 27 colis ont été distribués sans oublier les colis des personnes hospitalisées.

Projet

Le CCAS envisage d'organiser une manifestation afin de financer le repas de nos aînés. En effet, même si l'organisation revient au Comité des Fêtes, le repas est financé par le Centre Communal d'Action Sociale.

**Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues très ponctuellement pour organiser cette festivité, que ce soit un concours de belote, un loto, un thé dansant ou autre.
Merci de vous faire connaître en mairie.**



Equipe du CCAS :
*Evelyne FLACHER, présidente - Odile GIRAUD - Françoise MERLLIE
 Yves LAURANSON - Valérie DA FONTE - André GRANGE - Christiane GRANJON
 Thérèse MAZET - Marcelle MORETTON*

Patrimoine

La commission Patrimoine a pour mission de faire connaître notre patrimoine mais aussi de le préserver.

Elle est composée d'Odile GIRAUD (adjoint chargé du suivi), Yves LAURANSON, Françoise MERLLIE, Maxime THOLOT (trois conseillers) ainsi que Mathieu CHARASSE, René THIVILLIER, Michèle et Jean-Paul THOLLOT (quatre habitants du village).

Toutes les personnes désireuses de nous rejoindre sont les bienvenues, même pour un projet ponctuel.

Réalisations de l'année écoulée :

Numérotation des voies :

La distribution des numéros s'est terminée en début d'année. Les numéros ont pratiquement tous été posés. Le choix du nom des voies s'est fait après une recherche historique des lieux dits de notre village.



Cimetière :

Nous avons fait l'acquisition d'un logiciel de gestion des concessions (Neocim). Un règlement intérieur a été créé, il est affiché depuis l'automne à l'entrée du cimetière et il est disponible en mairie.

Un columbarium a été installé au mois d'octobre (possibilité d'y disposer des urnes). Le projet d'un ossuaire sera réalisé en début d'année 2018 (collecte des ossements des tombes abandonnées). Après ces nouvelles installations et quelques travaux de rénovation, nous pensons à la création d'un "jardin du souvenir".

Projets :

- Une fiche récapitulant l'histoire de Saint-Médard est à l'étude.
- L'année 2018 marquera le 100^e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, et particulièrement celui de la signature de l'armistice du 11 novembre. Lors de cette commémoration, une cérémonie du souvenir sera organisée au monument aux morts, et accompagnée d'une exposition à la salle des fêtes.

Vous avez d'autres idées...

Vous voulez participer...

Soyez les bienvenus, nous vous attendons.





Environnement

Cette année, la commission environnement a organisé la matinée "Nettoyons la nature" le samedi 24 avril 2017.

La journée a débuté à 8 heures avec le groupe de chasseurs et d'autres bénévoles pour commencer le ramassage d'objets encombrants et volumineux.



À 9 heures, le rendez-vous était donné à tous les villageois désireux de participer à cette matinée.

Malheureusement, peu de personnes étaient aux rendez-vous !!!

Seulement deux familles étaient présentes et ont sillonné puis nettoyé nos chemins. Quel dommage car le temps était magnifique !

Un grand merci à tous pour ce moment qui s'est terminé autour du verre de l'amitié.

Pour 2018, la commission est en pleine réflexion quant à la continuité d'une exposition/conférence le vendredi soir sur un thème défini au préalable.

Elle travaille pour trouver des idées susceptibles d'intéresser le grand public mais on constate malheureusement que la population ne répond pas toujours présente aux différentes manifestations proposées dans notre village. Il ne faut pas oublier que ces interventions demandent de la préparation en amont.

Aussi, nous nous interrogeons : Est-ce que l'on continue à proposer des sujets sur l'environnement pour une poignée de personnes ? Devons-nous arrêter ?

La commission souhaite bien évidemment continuer son travail auprès des habitants et désire intégrer les enfants de l'école. Car, comme chacun le sait, ça passe avant tout par les enfants qui seront demain les acteurs de notre société.

Et question environnement, il y a encore beaucoup à faire !

Fleurissement

La commission Fleurissement-Environnement est actuellement composée d'un adjoint chargé du suivi : Odile GIRAUD, de conseillers municipaux : Yves LAURANSON, Françoise MERLLIE, et d'habitants du village : Nicole THOLLOT, Daniel VAUDABLE, René THIVILLIER et Daniel TISSEUR désireux de participer à l'embellissement de notre commune.

Cette année, la commission a poursuivi son travail sur l'agencement d'autres massifs de la commune : massifs autour de l'église, massifs vers l'entrée du village (Route de Chevières). La continuité des variétés de plantes et des coloris a été respectée par rapport au massif du mur du château dans la rue de la mairie, et ce afin de garder une harmonie globale sur la commune.

Ces plantations, en majeure partie composées de vivaces, s'intègrent toujours dans la notion de développement durable. Il ne faut cependant pas perdre de vue l'esprit "fleurs multicolores" qui a fait la réputation de notre village.

C'est pourquoi, pour 2018, l'équipe réfléchit pour intégrer davantage de couleurs avec des plantes annuelles, tout en maîtrisant une harmonie finale.

Début septembre, nous avons constaté le manque de couleurs le long du château. Un problème se pose également à cause des racines (vigne vierge sur le mur et arbres du château). La commission étudie une solution à apporter, comme des plantes plus rustiques, moins gourmandes en eau, réflexion sur l'arrosage automatique, engrais... Ce travail sera fait à l'automne.

Un grand merci à tous les membres de la commission et plus particulièrement à René qui a été d'une aide précieuse quant aux choix des plantes. Merci également à nos agents qui ont entretenu ces massifs.



Page citoyenneté en chiffres et images...

La commune est désormais équipée d'un défibrilateur qui est fixé à l'extérieur de la Halle des sports vers l'entrée principale.

- Il faut savoir que l'arrêt cardiaque est la 2^{ème} cause de mortalité en France, 50 000 décès par an. 10 fois plus que le nombre d'accidents de la route.
- Près de 10% des arrêts cardiaques surviennent sur la voie publique.
- Installer des Défibrillateurs Entièrement Automatiques (DAE) contribue à augmenter l'espérance de vie des victimes d'un arrêt cardiaque.
- Depuis 2007, toute personne même non médecin est habilitée à utiliser un DAE.
- Utiliser un DAE n'est pas un geste médical mais un réflexe civique.



Merci à tous pour les décorations de Noël

Merci à Daniel BRUSQ, Georges GIRAUD,
Claudine MATTIC et Jean-Paul THOLLOT.



Merci à Michèle et à Caroline d'avoir nettoyé le "bachat"
qui alimente le lavoir situé à Bellemontée.



La Bulle Verte

Bilan des actions 2016 et perspectives 2017

La Bulle Verte est une association dont le but est de préserver l'eau minérale naturelle Badoit aujourd'hui et pour les générations à venir. C'est un partenariat public-privé qui regroupe la Source Badoit et les communes de Chamboeuf, Saint-Galmier et Saint-Médard-en-Forez.

L'objectif est de proposer des actions dans un esprit "gagnant-gagnant" afin de concilier les activités du territoire avec la préservation de la ressource en eau minérale Badoit naturellement pétillante.

Ses programmes d'action sont déclinés dans trois domaines :

- Aménagement raisonné des communes
- Soutien de pratiques agricoles respectueuses de la qualité de l'eau
- Protection des milieux naturels

Concrètement, la Bulle Verte soutient financièrement des **programmes d'amélioration de la gestion des réseaux d'assainissement sur tout son territoire**. En 2017, la Bulle Verte a cofinancé la réalisation d'un diagnostic très complet des réseaux d'assainissement des trois communes. Ce diagnostic doit aboutir à la définition d'un programme de travaux pour les 5 à 10 prochaines années.

Concernant les pratiques agricoles, la Bulle Verte a accompagné cette année, **six agriculteurs** pour tester le zéro pesticide dans les cultures de maïs, en partenariat avec l'ARDAB et Basile, agriculteur à Grammond.

Les communes se sont également engagées à supprimer l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts, en modifiant les pratiques et en utilisant du matériel de désherbage mécanique, telle que la brosse de désherbage acquise cette année par les trois communes de la Bulle Verte, avec son soutien financier.

La sensibilisation pour la préservation des ressources en eau touche également les particuliers. Environ 50 habitants du territoire ont été formés aux techniques de jardinage biologique avec l'intervention de Christophe GAUDRY, maraîcher bio à Veauche. Les écoles des trois communes ont bénéficié des animations pédagogiques de la FRAPNA sur la biodiversité dans les villes et villages.



Les membres de la Bulle Verte devant la brosse de désherbage.

De gauche à droite : Annie CHARMEY, Héroïse AUGROS, Jean-Paul BOURRAT, Renaud FRANCE, le technicien STG, Françoise MERLLIE, Olivier PERRET, Evelyne FLACHER, Etienne MARIE, André CHARBONNIER, Cathy LE HEC.
Absents sur la photo : Jean-Yves CHARBONNIER et Muriel ORIOL.

L'actu de l'Office de Tourisme Forez-Est

Le nouvel Office de Tourisme Forez-Est vient d'obtenir le classement en catégorie 1 attribué par les services de la Préfecture de Saint-Etienne, soit le plus haut niveau d'un classement qui en comporte trois. Il est le 1^{er} Office de Tourisme du département de la Loire à atteindre ce niveau de classement, de la même manière qu'il est le 1^{er} à avoir la marque Qualité Tourisme™ délivrée par la Fédération nationale des OT de France. L'Office de Tourisme Forez-Est a également poursuivi le développement de son offre de services au sein de ses quatre bureaux d'information touristique à Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières : boutique, billetterie, escalas découvertes, visites,...

Au début de l'année 2017, les Offices de Tourisme de Feurs, Forez en Lyonnais, Montagnes du Matin et Pays de Saint-Galmier se sont en effet regroupés pour former une seule et même entité : l'Office de Tourisme Forez-Est. Créé sous la forme d'un EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial), il est en charge de l'accueil, de l'information du public et de la promotion touristique du territoire de Forez-Est. Pour ce faire, il est composé de 4 bureaux d'information touristique (BIT), situés sur les mêmes communes où se trouvaient les anciens Offices de Tourisme.



Tour Matagrin - Violay

L'Office de Tourisme Forez-Est, classé en catégorie 1, dispose également de la marque Qualité Tourisme™.

Cette démarche se traduit par l'importance accordée à la qualité de l'accueil mais également par les nombreuses actions qui ont été mises en place depuis la fusion.



Écopôle du Forez - Chambéon

Parmi celles-ci, la publication d'un carnet découverte, recensant le panel de visites possibles sur le territoire de Forez-Est, mais également les lieux où sortir et/ou se restaurer, ainsi que d'un agenda trimestriel regroupant les manifestations.

De plus, l'Office de Tourisme Forez-Est est à l'initiative de l'organisation de nombreuses visites guidées, afin de permettre aux visiteurs mais également aux locaux de (re)découvrir le territoire. Enfin, une uniformisation des services au sein des quatre bureaux a été mise en place, s'appliquant aussi bien à l'accueil qu'à l'espace boutique/billetterie.

Zoom sur les services proposés par l'Office :

La billetterie :

Les quatre bureaux d'information touristique proposent la vente de billets pour les saisons culturelles du territoire : Scène en Forez et le Château du Rozier à Feurs, les Foréziales à Montrond-les-Bains, l'Escale à Veauche et les Vivats à Viricelles ; mais également pour les événements et spectacles ponctuels. Ces billets sont aussi disponibles en ligne sur le site internet de l'Office de Tourisme Forez-Est :

<http://www.forez-est.com/billetterie/>

Du nouveau dans la billetterie ! Les bureaux d'information touristique de Feurs et de Montrond-les-Bains proposent désormais la billetterie FNAC France Billet, vous pouvez donc dès maintenant vous rendre dans ces deux bureaux et acheter vos billets pour de très nombreux concerts, événements sportifs, spectacles... partout en France ! Deux points de vente qui vous permettront d'acheter dans un même endroit vos places pour des concerts au Zénith de Saint-Etienne, pour un match à Geofroy Guichard mais aussi pour des entrées au Pal ou à Disneyland Paris, et cela en limitant votre déplacement et de facto en évitant de payer des frais de port.

La boutique :

L'Office de Tourisme Forez-Est vous propose également une boutique avec un large choix de produits liés au territoire. Toute l'année, vous trouverez dans les bureaux de Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains, et Panissières une sélection de produits parmi lesquels :



> **Des produits de l'artisanat local :** Vous pourrez vous laisser tenter par un pot des délicieuses pâtes à tartiner Chocolartisan de Civens, ou encore par un paquet de café torréfié à Saint-Romain-le-Puy. La boutique propose également des bières artisanales brassées à Chazelles-sur-Lyon, de la poterie fabriquée dans un atelier à Poncins etc. L'occasion de découvrir et adopter les produits de la région.

> **Des produits dérivés :** Vous trouverez dans les bureaux d'information touristique de Forez-Est des produits estampillés Forez, l'occasion d'offrir un souvenir ou d'arborer fièrement son appartenance au territoire !



> **Des topoguides :** Vous trouverez dans les bureaux d'information touristique de Forez-Est des produits estampillés Forez, l'occasion d'offrir un souvenir ou d'arborer fièrement son appartenance au territoire !

> **Des cartes cadeaux :** Pourquoi ne pas offrir à votre entourage un spectacle et un repas au KFT de Saint-Galmier, des jetons et une coupe de champagne au Casino JOA de Montrond-les-Bains... des idées originales pour des sorties locales.

Tous les produits de la boutique de l'Office de Tourisme sont disponibles à la vente sur le site internet :

<http://www.forez-est.com/boutique/>

Les visites :

L'Office de Tourisme Forez-Est propose des visites guidées pour découvrir le territoire.

Cet été, les "Ecales découvertes" ont permis à des visiteurs, locaux ou non, de s'immiscer dans les coulisses de l'hippodrome de Feurs, d'observer les plantes sauvages en bord de Loire, ou encore de découvrir le tissage à Panissières.

En octobre, une semaine des Saveurs Foréziennes a été organisée par l'Office de Tourisme Forez-Est.

À cette occasion, de nombreux acteurs de la gastronomie forézienne ont ouvert leurs portes pour des ateliers exceptionnels. Préparation de foie gras à la ferme du Garolet à Feurs, cours de cuisine au Chapelier Gourmand de Chazelles-sur-Lyon, élaboration de recettes à base de miel avec le chef Loïc PICAMAL à Violay... pour n'en citer qu'une partie !

Vous pouvez retrouver toutes nos visites sur le site web :

www.forez-est.com

CONTACT RELATIONS PRESSE

Pôle Promotion Forez-Est

Contact Presse : Marion MOUNIER - 04 77 54 14 59

Ludovic POYADE - 04 77 26 05 27

communication@forez-est.com



FOREZ.EST
tourisme

Office de tourisme Forez-Est

www.forez-est.com



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
DES MONTS DU LYONNAIS

L'emploi partagé sur les Monts du Lyonnais

Vous avez une **entreprise sur le territoire des Monts du Lyonnais** et vous recherchez du **personnel à temps partiel ou à temps plein**.
Vous êtes un **particulier** et vous recherchez un **emploi stable proche de chez vous**.

Le GELF, Groupement d'Employeurs du Lyonnais et du Forez, est une association qui peut répondre à vos besoins.

Deux activités nous caractérisent :

Le Temps Partagé :

Le GELF met à disposition du personnel à temps partiel auprès de ses entreprises adhérentes. Les salariés partagent leur temps entre plusieurs entreprises suivant leurs besoins.

Intérêts pour les entreprises :

- Répondre aux besoins en temps partiel (quelques heures par semaine, quelques jours par mois...). Alléger la gestion administrative : le groupement prend en charge toute la gestion des contrats, déclarations, fiches de paies... Fidéliser un salarié à temps partiel (le salarié pourra compléter son temps de travail avec d'autres entreprises).

Intérêts pour les salariés :

- Stabilité et sécurité de l'emploi. Proximité du lieu de travail. Polyvalence des missions.

Le Pré - Recrutement :

Vous êtes à la recherche de personnel à temps plein ou à temps partiel et vous ne souhaitez pas vous charger du recrutement. Le GELF répond à ce besoin par son activité de pré-recrutement : Le GELF gère le recrutement et met à disposition le salarié pendant 6 mois auprès de l'entreprise adhérente dans l'objectif d'une embauche en direct.

Aujourd'hui, le GELF comptabilise environ 90 structures adhérentes de tous secteurs d'activités (artisans, commerçants, PME, associations, collectivités) et 35 salariés à temps partagés.

Actuellement nos profils disponibles :

Ouvrier polyvalent 1 jour par semaine. Secrétaire comptable 1 journée par semaine.

Pour plus d'informations, consulter notre site sur :

www.gelf.fr

GELF

35 place de la République
69590 St Symphorien sur Coise

Tél : 09 84 53 74 08

Fax : 09 89 53 74 08

06 18 95 46 99

gelf@wanadoo.fr



Membres du Conseil d'Administration

GRANGE
MAÇONNERIE
FAÇADES
COUVERTURES
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

04 77 94 00 22
3 ZA Le Bouchet 42330 AVEIZIEUX
sarigrange@sfr.fr



Faites-vous une idée neuve de l'ADMR Services à domicile

L'ADMR de Chazelles-sur-Lyon vous propose les services suivants sur ces communes :

Une gamme famille : une famille, c'est formidable mais c'est du travail !



Il est parfois difficile de faire face à toutes les obligations de la vie notamment lorsqu'un événement familial surgit. Lors d'une grossesse, d'une naissance, d'une maladie, d'une hospitalisation, d'une séparation, d'un décès,... notre **service d'aide aux familles** peut intervenir ponctuellement (sur 6 mois). Une prise en charge de la CAF, la MSA ou le Conseil Départemental est possible pour les familles ayant au moins un enfant de moins de 16 ans à charge.

Lors d'une reprise d'activité professionnelle des parents ou pour concilier vie familiale et professionnelle, une solution adaptée aux besoins peut être organisée. Un bénévole peut vous aider à définir le service qui vous conviendra le mieux.

Une gamme autonomie : personnes âgées ou en situation de handicap

Cette gamme de services permet aux personnes handicapées, âgées et/ou dépendantes d'être accompagnées au quotidien et de pouvoir rester chez elles.

Nous proposons également le service de téléassistance FILIEN qui relie les bénéficiaires 24h/24, 7j/7 à des hôtesse téléphoniques. Ces personnes sont à l'écoute et peuvent contacter les personnes nécessaires selon l'urgence de la situation (famille, voisins, pompiers, SAMU, médecin...).

Pour bénéficier de nos services, vous pouvez solliciter une aide financière auprès de votre caisse de retraite ou du Conseil Départemental (Allocation Personnalisée d'Autonomie ou Prestation Compensatrice du Handicap).

Un bénévole peut vous aider à définir l'accompagnement qui vous conviendra le mieux : téléassistance, aide au quotidien (entretien du logement, courses, entretien du linge, préparation des repas, activités,...).



Qualité de vie (ménage / repassage) : Libérez-vous des tâches ménagères !

Pour les familles ou personnes seules autonomes, ne pouvant bénéficier d'une prise en charge, il existe le service "Qualité de Vie" qui propose deux activités : ménage et entretien du linge.

Pour ce service, il est possible de bénéficier d'une réduction d'impôts.

Chaque bénévole peut trouver "chaussure à son pied" à l'ADMR.

Vous disposez d'une heure de libre par semaine pour le bénévolat, nous serons heureux de la partager avec vous, n'hésitez pas à nous rejoindre :

Pour les aider à bien vivre chez eux... Sortez de chez vous, devenez bénévole !

Nous contacter :

ADMR de Chazelles-sur-Lyon
12 Rue Alexandre Seon
42140 CHAZELLES-SUR-LYON
04 77 54 97 57

Permanences :

Mardi : 14h30 / 17h30
Jeudi : 9h / 11h
Vendredi : 9h / 12h

Contact : agranger@fede42.admr.org



Le Centre Socioculturel



Le Centre socioculturel a pris ses marques depuis son déménagement en août 2016 et se développe, en proposant de nouvelles activités et services, et ce pour tous les âges...
N'hésitez pas à venir le découvrir !

Le Centre Socioculturel propose plusieurs services comme :

- **Le Relais Assistants Maternels** : information sur les modes de gardes existants ; il accompagne les assistantes maternelles dans leur professionnalisation et propose des temps collectifs participants à l'éveil et à la socialisation du jeune enfant.
- **Le lieu d'accueil enfants parents (LAEP)**, espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Ouvert toute l'année (sauf août et chaque 2ème semaine des petites vacances scolaires), les lundis matin (9h15-11h45), lundis après-midi (14h30-17h00) et vendredis après-midi (15h30-17h30) à Chazelles.
- **Point rencontre emploi** : accompagne les personnes en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle, en recherche de formation. Il est également en lien avec les entreprises et recruteurs.
- **Point info santé** : info sur des domaines de santé (accueil individuel, ou interventions auprès de groupes d'enfants, d'adultes...)/ de nombreuses interventions se font dans les écoles primaires de Chazelles et des villages alentours.
- **Actions collectives familles** : des sorties culturelles (parc animalier, spectacles, cirque...) sont proposées, tout au long de l'année aux familles avec enfants ; aux adultes ; aux retraités... (renseignez-vous).
Aides aux vacances pour les familles ou seniors (en fonction des revenus ou du quotient familial).

Accompagnement à la scolarité gratuit (activité ludique et aide aux devoirs) pour les enfants du CP au CM2 (une heure par semaine, les mardis de 16h30 à 17h45).
Soutien à la parentalité (groupe de paroles, formations, conférences sur des thèmes divers...).

- **Atelier socio-linguistique** : apprendre le français écrit et oral, chaque vendredi après-midi de 14h15 à 16h15 dans nos locaux.
- **Actions auprès des seniors** : sorties culturelles à la journée, voyage d'une semaine, et autres activités (gym douce, atelier informatique...).

Et des activités régulières : cours de russe pour les enfants et adultes, cours d'anglais pour les adultes ; de couture, d'initiation à la langue des signes, ou encore des ateliers cuisine un mardi/mois.

N'hésitez pas à franchir la porte du Centre socioculturel l'Équipage, à récupérer une plaquette de ses activités et à le découvrir !

Pour tous renseignements :

Centre socioculturel "L'Équipage"
16 rue de St Galmier
42140 Chazelles-sur-Lyon
Tél : 04 77 54 95 03
Contact : csx.chazelles@wanadoo.fr





L'E.T.A.I.S.

Une association aux multiples activités solidaires et durables

L'association Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et la Solidarité (E.T.A.I.S.) propose sur les Monts du Lyonnais depuis une dizaine d'années des activités qui touchent et impliquent les habitants du territoire par différents biais.

Cette année, nous voulions vous parler du Réseau Escapad regroupant plusieurs partenaires dont nous faisons partie. Trois sorties ont eu lieu sur Lyon, Le Pal et trois jours à la mer à Bandol.

Durant ce petit séjour, une trentaine de personnes ont eu le plaisir de goûter aux joies de la Côte d'Azur.

Au programme : baignades, repas partagés, traversée en bateau, balade sur l'île de Bendor, veillée, anniversaire et visite du Castellet, village féodal.

Ces trois jours de vacances, les seules pour certains, furent l'occasion de partager des moments conviviaux, de profiter pleinement des vacances en famille et de se ressourcer dans un cadre merveilleux. Séjour très apprécié.



Si vous souhaitez plus de renseignements concernant les activités de l'ETAIS, n'hésitez pas à contacter :



ETAIS Sainte Foy
 rue du Moulin Blanc
 69610 Ste Foy l'Argentière
 Tél : 04 74 72 20 93 - 07 70 06 21 25
 Mail : etais.ass@sfr.fr

Horaires d'ouvertures :

Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h,
Mercredi et Jeudi de 14h à 18h,
Vendredi de 10h à 18h.



Ressourcerie de Fil à Fil
 14 rue de Saint Galmier
 42140 Chazelles sur Lyon
 Tél : 09 82 35 90 72
 Mail : contact@defilafil.fr

Boutique de Chazelles (14 rue de Saint-Galmier) :
 Ouverte tous les mardis de 9h à 12h,
 vendredis de 15h à 18h et samedis de 9h à 12h.

Boutique de Saint-Symphorien-sur-Coise (181 bd du 11 novembre) :
 Ouverte tous les samedis de 9h à 12h.



DEGRUEL
 Travaux publics et particuliers
 Matériaux - Transports

2 chemin de Bujarret
 42400 Saint Chamond

Tél : 04.77.22.15.69
 Fax : 04.77.29.07.83

www.degruel.com



Association **LA FABRIK**

Centre de ressources artistiques et culturelles dans les Monts du Lyonnais

Après une première année de fonctionnement, la Fabrik a accompagné et créé plusieurs projets dans les Monts du Lyonnais :

- **17 mai 2017** : Rencontre Inter-Associations : une trentaine d'associations ou structures organisatrices d'événements culturels se sont réunies pour mieux se connaître et échanger sur leurs activités, leurs réussites et les difficultés qu'elles rencontrent.
- **Mai / Juin 2017** : *Jean-Pierre, Lui, Moi* : La Fabrik a accueilli la compagnie Pocket Théâtre à Aveize du 22 au 31 mai pour travailler sur son nouveau spectacle, *Jean-Pierre, Lui, Moi*. Ce spectacle traite en particulier, de la question du handicap. Suite à ces dix jours de résidence, la compagnie est revenue jouer son spectacle lors de répétitions publiques du 7 au 10 juin à Larajasse, Maringes et Chambost-Longessaïgne. Ce sont plus de 450 habitants du territoire qui ont pu découvrir le spectacle. Ce dernier a ensuite été joué au festival transnational *Chalon dans la Rue*, et il reviendra sur le territoire en 2018.
- **8 juillet 2017** : Tremplin Jeunes Talents des Monts : dans le cadre du 58^{ème} Comice des 4 cantons, l'occasion était donnée à cinq jeunes groupes de musique des Monts du Lyonnais de se faire connaître et de remporter un enregistrement au studio du Pax à Saint-Etienne ou encore la possibilité de se produire sur scène, à l'ilo Café de Saint-Foy-l'Argentière. C'est le chazellois K-Libre qui a terminé vainqueur de ce tremplin musical. Merci aussi à Artificial Red, Korbo, Manon Dupré et Onde de Choc pour leur participation !
- **23 et 24 septembre 2017** : Animation et concert de la Foire des Monts du Lyonnais à Saint Martin en Haut. La Fabrik a proposé diverses activités artistiques sur le champ de foire (échassiers, magicien, clown, fanfare,...). Le samedi soir, plus de 300 spectateurs ont pu découvrir le show déjanté des *Frères Jacquard* à la salle des sports.
- **2 octobre 2017** : Rencontre sur la SACEM : une rencontre dédiée aux organisateurs d'événements du territoire pour mieux comprendre le fonctionnement des droits d'auteur et en particulier ceux de la SACEM. Cette rencontre a réuni une vingtaine d'associations et fut un moment privilégié d'échanges.
- **14 octobre** : Concert du *Big Ukulélé Syndicate* (BUS) : Après un premier passage lors de la Foire des Monts du Lyonnais de 2016, le BUS est revenu à Aveize dans le cadre de la saison culturelle pour nous faire redécouvrir les plus grands

tubes de ces 50 dernières années repris par 10 ukulélés et 2 chanteurs.

- **11-12 novembre** : Formation à la technique lumière : La Fabrik a proposé un temps de formation à destination des bénévoles autour de l'éclairage du spectacle vivant (concert, théâtre, danse...), pour savoir utiliser ces outils.
- **Tout au long de l'année** :
 - > **Le Kapelin.fr : l'Agenda culturel collaboratif en ligne**
Tous vos événements sont à découvrir sur lekalepin.fr, votre agenda culturel local et collaboratif (chacun peut inscrire ses événements en ligne). Rejoignez le site www.lekapelin.fr ou abonnez-vous à la newsletter ! Pour contribuer à l'agenda : www.lekapelin.fr/inscription
 - > **Mutualisation de matériel scénique : La Kuma** (Koopérative d'Utilisateurs de Matériel Artistique).
La Fabrik vous propose un parc de matériels, son et lumière, disponibles à la location pour vos événements culturels ou associatifs sur les Monts du Lyonnais. Ce parc est disponible grâce à la mutualisation du matériel de six associations du territoire.

Projets pour 2018 :

- 1^{er} Semestre : formation autour du jeu du comédien et de la "prise de parole" avec la Cie Pocket Théâtre.
- Mars 2018 : coordination du Printemps des Poètes dans les Monts du Lyonnais en partenariat avec de multiples associations, mairie, bibliothèque..., avec notamment un double concert du groupe Barrio Populo et son projet de reprise de textes et chansons françaises : *Cris d'Ecrites*.
- Vacances d'Avril 2018 : Création d'un festival itinérant de spectacles à destination des jeunes générations (0-18 ans).
- *Jean-Pierre, Lui, Moi* : Le spectacle de la Cie Pocket Théâtre sera à nouveau, accueilli à plusieurs reprises sur le territoire, en partenariat avec des associations locales.

Si certains de ces projets vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations :

Robin DÉCHANOZ

info@lafabrik-moly.fr / 06 50 66 75 39

Suivez-nous sur

www.lafabrik-moly.fr ou sur Facebook.

Escales Découvertes

Dans le cadre des "Escales Découvertes" organisées depuis plusieurs années par l'Office de Tourisme de Chazelles-sur-Lyon avec le concours d'un conseiller municipal délégué de notre village, Yves LAURANSON, une troisième visite "Escales découvertes du patrimoine San-Miardaïre" a eu lieu dans notre village le 1^{er} juillet 2017.

Un petit groupe de personnes est venu écouter les explications de notre historien local Jean-Paul THOLLOT, qui a retracé l'histoire du village, de ses monuments et de ses personnages illustres tels que les Seigneurs, Châtelains et Ecclésiastiques qui ont marqué leur empreinte sur la cité.

Après la visite de l'église, Mathieu CHARASSE, gestionnaire du Château a gentiment ouvert les portes du parc du Château de La Ferrière afin de permettre aux visiteurs de découvrir le domaine.

Les visiteurs ont ensuite découvert les croix du village, dont la très belle Croix de Bellevue restaurée depuis peu, puis sont allés au cimetière afin de découvrir quelques sépultures dont celles des abbés François JACQUEMONT et André BOIBIEUX, celles des sœurs Saint-Charles et des curés de Saint-Médard, ainsi que celles de quelques soldats morts pour la France.



Les membres de la commission Patrimoine de Saint-Médard-en-Forez de gauche à droite :

Yves LAURANSON, Jean-Paul THOLLOT, Maxime THOLOL, Françoise MERLLIÉ, Odile GIRAUD (adjoint au maire), René THIVILLIER et Mathieu CHARASSE.



Gilbert BATAILLON

461 Chemin du Tinchon - 42330 Saint Médard en Forez

Petits travaux de Jardinage

Tonte, Nettoyage et entretien des jardins et massifs, Taille de haies, arbustes, fruitiers ; Débroussaillage, etc...

Agréé Services à la personne



Réduction ou Crédit d'impôts de 50% du montant des prestations TTC*

* selon la loi en vigueur

Tel : 04 77 94 16 40

Port : 06 49 69 24 13



Présent tous les mardis soirs à partir de 17h30 sur la place de l'église de Saint-Médard-en-Forez

TP BEST



Terrassements en tout genre, tous réseaux & voirie, assainissement individuel, cuve de rétention et récupération d'eau pluviale, piscine...

04 77 94 17 25

06 87 13 39 58

AVEIZIEUX
tpbest@orange.fr





Classes en 7

Assistantes maternelles agréées

FALVARD Marie-Line	LA CHAUX	04 77 94 05 98
GIGANT Sylvie	LA CHAUX	04 77 94 02 58
GRANGE Sandra	SAGNELONGE	04 77 94 19 46
MULAT-POPESCU Mihaela	LA GOUTTE	04 77 92 77 28
PALLANDRE Irène	LA CHEVILLONNIÈRE	04 77 94 12 94
RABUT Evelyne	LA PAILLETTE	04 77 94 12 10
SANIAL Myriam	LA CHAUX	04 77 94 09 98
SEON Marie-Odile	LES JOYAUX	04 77 94 09 46
THIVILIER Virginie	RUE FROIDE	04 77 94 08 97
TRUJILLO Claire	LE GARAT	04 77 61 76 30

Pour connaître exactement les disponibilités des assistantes maternelles agréées, vous pouvez vous adresser au :

**Relais Assistants Maternels Parents et Enfants
(RAMPE) Centre Socioculturel l'Equipage**

16 rue de St Galmier
42140 Chazelles-sur-Lyon

Tél : 04 77 54 95 03

Mail : relaischazelles@wanadoo.fr

Site : <http://forezenlyonnais.centres-sociaux.fr/relais-assistantes-maternelles-parents-enfants/>

Multi-accueil Les Gargalous

ZA de Villedieu
42140 Chevières

Tél : 04 77 36 47 33

Mail : lesgargalous@cc-forez-en-lyonnais.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 7h à 19h

Concours de dessins des enfants



Ilona BONNIER - 8 ans



Maëlle NERIEUX - 6 ans



Romane GRANJON - 5 ans



Clémence ALMERAS - 7 ans ^{1/2}



Lily GISCLON - 7 ans



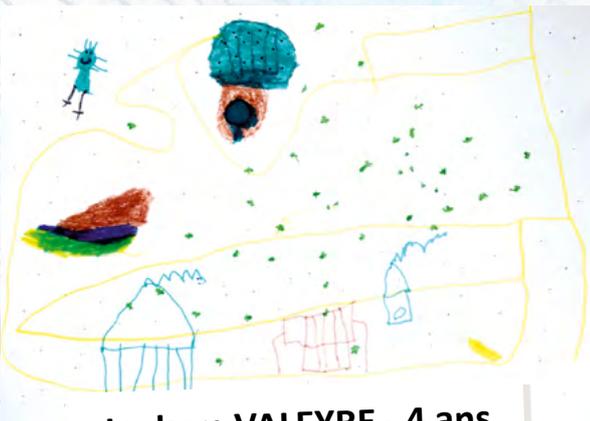
Aloïs LOMBARD - 5 ans



Eliot GLORIA - 5 ans



Lucie LAFONT - 6 ans



Joakym VALEYRE - 4 ans



Emma BONNIER - 6 ans



Anakym VALEYRE - 6 ans



Nolan GISCLON - 4 ans

Services Périscolaires

CANTINE

Depuis l'année dernière, la réservation des repas pour la cantine se fait par le biais d'un logiciel. Après une année d'utilisation, on peut constater que ce service fonctionne relativement bien. Plus de tickets oubliés dans les cartables.

On peut toujours inscrire son enfant **exceptionnellement** jusqu'au matin 7 heures.

Mais, après une rencontre en début d'année scolaire avec le fournisseur, il souhaiterait que l'on puisse faire les réservations au moins **une semaine à l'avance** (avec toujours la possibilité de décocher le matin même). Cela lui permettrait de prévoir ses approvisionnements et d'améliorer la diversité des menus.

Il faut savoir que nous sommes une des rares communes à laisser le choix de s'inscrire au jour le jour. Cette souplesse tendra certainement à disparaître les années à venir pour une inscription à la quinzaine minimum.

Les repas fournis par **L'Atelier du Cuisinier** sont livrés chauds et servis par Christiane, Christine et Bruno, via deux services. Deux agents sont au service et un agent à la surveillance dans la cour.

- > 1^{er} service : les enfants jusqu'au CP de 11h45 à 12h30
- > 2^{ème} service : les enfants jusqu'au CM de 12h30 à 13h15

Cette organisation permet un moment de récréation soit avant le repas pour les grands, soit après le repas pour les petits.

Les repas livrés sont élaborés dans le laboratoire du fournisseur à Saint-Symphorien-Sur-Coise, avec dans la mesure du possible, de plus en plus de produits frais et locaux. Tout au long de l'année, des journées à thèmes sont proposées. Les anniversaires sont fêtés chaque mois avec un gros gâteau accompagné de bougies pour chaque enfant concerné.

Le prix du repas facturé aux familles reste inchangé à savoir 3,90 €.

Un bilan financier sur l'année scolaire a été fait : il faut savoir que le repas payé par la commune à **L'Atelier du Cuisinier** est de 4,50 € TTC. Sur ce prix, il faut rajouter les charges de personnel. Il a été servi 5 445 repas sur 2016-2017 (en moyenne 40 repas par jour) et la participation de la commune s'élève à 2,73 € par repas soit un total de 14 865 €.

Nous avons conscience que le prix payé par les familles peut paraître élevé mais l'important pour nous municipalité, c'est de faire profiter aux enfants un repas élaboré avec le maximum de produits frais et de saison. Nous allons donc continuer dans cet objectif tout en veillant à toujours conserver une qualité. Il va sans dire que nous travaillons en étroite relation avec **L'Atelier du Cuisinier** et force est de constater que les restes sont en très nette diminution.

Quelques idées de menus proposés au cours de l'année écoulée :

Salade de lentilles aux lardons
Chipolatas comme au barbecue
Choux fleurs naturels
Fromage découpé
Fruit de saison

Salade de haricots verts + tomates
Parmentier à la viande
Yaourt fermier des P'tit Bio
de Maringes
Fruits au sirop

Atelier du Cuisinier & Le Mottet
2 Structures pour mieux vous servir

Semaine du 11 septembre au 17 septembre 2017

LUNDI	Salade de lentilles aux lardons Chipolatas comme au barbecue Choux fleurs naturels Fromage découpé Fruit de saison	K - - G -
MARDI	Salade de haricots vert + tomates Parmentier à la viande - Yaourt fermier des P'tit Bio de Maringes Fruits au sirop	K - - G G
JEUDI	Terrine de campagne Bœuf bourguignon Flan de carottes Fromage emballé Gâteau au yaourt	GK - - G ADG
VENDREDI	Carottes râpées Filet meunier Gratin de pommes de terres Fromage découpé Gâteau de semoule au caramel	K ADGE - G ADG

RESTAURANTS SCOLAIRES

Menus de la semaine ...

Bonjour à tous.

Manger local et de saison !
Pourquoi acheter des fruits et légumes venant de l'autre bout du monde quand de petits producteurs locaux se démenent pour vous proposer de bons produits.

C'est ce que nous essayons de faire en établissant les menus.

LES FRUITS ET LEGUMES du mois de septembre

Les légumes : courgette, cresson, fenouil, haricots, patate douce, betteraves, brocoli, carottes, saler, choux, concombre.

Les fruits : myrtille, miris, fraise, framboise, framboise, fraise, miris, fraise, miris, fraise.

Nous aurons l'occasion de vous présenter nos fournisseurs locaux tout au long de l'année.

Restaurant Le Mottet & L'Atelier du Cuisinier
Maringes / St Symphorien sur Coise / 07 88 84 72 43 / 04 77 20 20 82 / atelier@ateliermottet.com

GARDERIE

Les matins, les enfants sont accueillis par Marie BATOT de 7h30 à 8h20. Les inscriptions se font par le biais du logiciel périscolaire (idem que la cantine). Les activités proposées par Marie sont calmes afin de permettre aux enfants de commencer la journée en douceur.

Suite au retour de la semaine à quatre jours, la garderie du soir débute à 16h30 jusqu'à 18h00. Les enfants sont encadrés par Bruno GAVARIN aidé de Marie BATOT selon le nombre. Des activités manuelles, jeux de sociétés et jeux extérieurs (si le temps le permet) sont proposés chaque jour.

Depuis la rentrée de septembre 2017, l'effectif est en augmentation certains jours. C'est pourquoi nous voudrions mettre en place les inscriptions à la quinzaine (au minimum) ; ce qui permettrait de prévoir le personnel suffisant à l'avance et non au jour le jour. Ce sera effectivement un peu plus contraignant pour chaque famille, mais notre souci permanent est d'améliorer au mieux le service proposé.

Les tarifs et les horaires sont les suivants :

- > Garderie du matin : 7h30 à 8h20 pour un coût de 1 €
- > Garderie du soir : 16h30 à 18h pour un coût de 1.70 €



Ecole Publique

Après trois ans d'école rythmée par la cinquième matinée de classe, les enfants, familles et enseignants ont retrouvé le rythme de la semaine à quatre jours.

Avec les nouveaux horaires du lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h45 et 13h30-16h15. Plus d'école le mercredi matin !

124 élèves sont inscrits à l'école pour l'année en cours.

113 élèves de petite section (nés en 2014) au CM2 (nés en 2007) ainsi que 11 enfants de toute petite section (nés en 2015) qui feront leur rentrée au cours de l'année en fonction de leur aptitude à être scolarisés. C'est la première année que l'école accueille de nouveau des enfants de moins de 3 ans.

Ils sont répartis de la manière suivante :

- **Classe de CM** (17 CM1 et 12 CM2) : **29 élèves**
avec Marie-Laure BRUEL
- **Classe de CE** (6 CE1 et 19 CE2) : **25 élèves**
avec Florence BONNEFOY
- **Classe de CP/CE1** (6 CE1 + 15 CP) : **21 élèves**
avec Nicole DECLERCQ
- **Classe de MS/GS** (22 GS) : **22 élèves**
avec Christine VARIOT et Victoria CHAMBON
- **Classe de PS/MS** (11 PS + 7 PS2 + 9 MS) : **27 élèves**
avec Edwige GRANJON et Victoria CHAMBON

La direction est assurée par M^{me} GRANJON, le jour de décharge est le vendredi (jour à privilégier pour les rendez-vous et les inscriptions).

Nous invitons les parents des enfants nés en 2015, qui ne seraient pas encore inscrits à l'école, à récupérer un dossier d'inscription au cours du mois de janvier et février, soit à l'école, soit en mairie. Une fois les pièces justificatives réunies, il faudra prendre un rendez-vous avec la directrice en appelant l'école au 04 77 94 06 58 afin de finaliser la démarche.

Attention, notez d'ores et déjà que les inscriptions se feront avant la fin du mois de mars.

Merci de respecter ce délai car nous avons besoin d'avoir une idée précise du nombre d'enfants à l'école l'année prochaine pour prévoir nos répartitions.

Concernant les enfants nés en 2016, nous ne pouvons pas encore dire s'ils pourront être accueillis à l'école, cela se fera en fonction des places disponibles.

Merci également d'informer l'école le plus rapidement possible en cas de déménagement.

Voici quelques projets de l'année en cours :

- Cette année, aucune classe n'est affiliée à l'USEP.
- Piscine : les classes de CP - CE1 - CE2 - CM1 et CM2 se rendront à la piscine sur le second semestre pour un module de 14 séances. Ce sera les mardis après-midi.
- Spectacle de Noël offert par le Comité d'Animation.
- Spectacles subventionnés par la mairie : "Le Bel Oiseau" pour les PS, MS, GS et CP en salle d'évolution, joué par La troupe des "Trois chardons". Les élèves de CP et CE sont allés voir le spectacle "La fabrique de mots" à l'espace culturel de Saint-Priest-en-Jarez.
- Une animation sur le thème des dangers domestiques aura lieu au mois de mars pour les élèves de PS, MS et GS.
- Vente de livres au profit de la BCD de l'école : le jeudi 30 novembre et le vendredi 1^{er} décembre.
- Projet autour "du cycle de la vie" : nous aurons des couveuses à l'école afin d'observer l'éclosion et donc la naissance de poussins.
- Sortie au jardin des couleurs à Essertines-en-Donzy. Travail autour des encres et teintures végétales, land art et poterie.
- Projet en lien avec la CCFL (Communauté de Communes) : cette année, un projet sur le thème du rêve avec un travail autour du théâtre d'ombre et des marionnettes pour les classes de GS et CE.
- Projet littérature/écriture par le biais de l'inspection pour les classes de CP et CE.

**Bonne année scolaire
et meilleurs vœux pour 2018.**

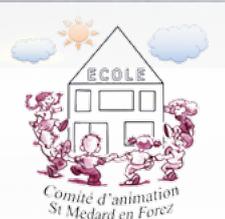
L'équipe enseignante

Ils sont aidés tous les matins par Christiane
et tous les après-midi par Marie.





Comité d'Animation Ecole Publique



Notre association a pour but de financer les activités organisées par les enseignantes dans le cadre scolaire tels que des spectacles, sorties de fin d'année, voyages... ainsi que d'autres animations en dehors de l'école à destination des enfants.

Plus concrètement, durant l'année scolaire 2016-2017, les enfants ont eu la chance de pouvoir bénéficier de plusieurs activités :

- Un spectacle de Noël avec des cadeaux offerts aux classes (jeux...)
- Une animation Kapla au sein de l'école pour toutes les classes
- Une activité judo pour les primaires
- Un spectacle pour chaque classe
- Une sortie au cinéma pour les CM
- La visite du collège de Chazelles-sur-Lyon pour les CM
- Une sortie de fin d'année pour chaque classe :
 - Le planétarium pour les CM
 - Une animation botanique et la visite de la maison des métiers à Saint-Symphorien-sur-Coise pour les CP et CE
 - La visite du jardin des plantes à couleurs et un atelier poterie à Essertines-en-Donzy pour les maternelles.

Plusieurs manifestations ont ainsi été organisées durant l'année pour pouvoir financer ces activités comme la vente de chocolats pour Noël, vente de galettes des rois, vente de fleurs, participation à la marche des moulins...

Nous avons proposé des animations comme un parcours énigmatique qui a permis de faire un jeu de piste sur les sentiers du village en Avril. La kermesse a également réuni les enfants et parents autour du spectacle, de jeux et du repas de fin d'année.

Ces manifestations permettent de réduire la charge financière des parents. A titre d'exemple, le coût moyen des activités par enfant a représenté environ 48 € pour l'année 2016-2017.

Au-delà de cet objectif financier, nous souhaitons aussi à travers le comité d'animation de l'école, créer des moments de convivialité à partager entre parents et enfants, provoquer des moments de rencontres avec les parents. Des goûters à destination des enfants et parents ont ainsi été proposés dans la cour de l'école, les veilles de vacances scolaires, sans oublier des cafés offerts aux parents devant l'école, certains mercredis matin.





Quelques jours après la rentrée scolaire 2017, nous avons organisé l'assemblée générale pour relancer l'année. Une nouvelle équipe de parents compose le bureau du comité :

Présidente : Magalie DARME-GLORIA
Vice-présidente : Emilie VIALARON
Trésorière : Claire TRUJILLO
Vice-trésorière : Lucie GRANJON
Secrétaire : Claudine FARGIER
Vice-secrétaire : Anne-Gaëlle PILLOT

L'équipe du bureau est bien motivée pour cette nouvelle année scolaire. Nous comptons bien sûr, sur les parents pour venir participer aux réunions ouvertes, animées par le bureau. Nous comptons sur vous pour venir donner un coup de main pour l'organisation des manifestations... Ce soutien est important et permet de donner de l'ampleur aux manifestations que nous pouvons organiser, de créer une vraie dynamique entre parents, d'échanger sur de nouvelles idées...Il nous tient à cœur de pouvoir agir tous ensemble dans une bonne ambiance !

Nous remercions l'équipe enseignante et le personnel de l'école pour son investissement auprès de nos enfants. Nous remercions les parents, les habitants du village et la municipalité pour leur soutien financier ou l'aide bénévole apportée lors des manifestations. Grâce à vous tous, les enfants de l'école de notre village peuvent bénéficier de nombreuses activités durant l'année scolaire !

Manifestations à venir pour l'année scolaire 2017/2018 :

- **Goûter dans la cour de l'école à 16h15, chaque veille de vacances scolaires pour les enfants, parents et équipe enseignante.**
- **Brocante le 17 septembre 2017 en lien avec la MJC**
- **Vente de calendriers de l'Avent fin octobre 2017.**
- **Animation pour les illuminations dans le village le 8 décembre 2017 en lien avec le Comité des Fêtes.**
- **Vente de galettes des rois les 6 et 7 janvier 2018.**
- **Spectacle pour enfants et parents en février ou mars 2018.**
- **Chasse aux œufs en avril 2018.**
- **Vente de fleurs en mai 2018.**
- **Kermesse de l'école le samedi 30 juin 2018.**

**Nous souhaitons
une belle année 2018 à tous !**

Contact et renseignements :

Magalie DARME-GLORIA

06 01 73 17 59

ou

animationecolestmedard@gmail.com



Ecole de Musique *St Médard / Aveizieux*

Une fête de la musique 2017 réussie

Le 23 juin 2017, c'est avec le soleil et sans orage que la soirée organisée par l'association a battu son plein, à l'occasion de la fête de la musique.

Au programme, des musiciens, des chanteurs amateurs, un groupe de qualité à savoir, les "MR KASKI" et un repas à l'extérieur. Au menu, une paëlla Royale, le tout arrosé d'une excellente ambiance et d'une bonne humeur.

Tout cela ne serait pas possible sans l'association de musique, les bénévoles et les musiciens, ainsi que les communes.

**Alors si vous avez envie de jouer
lors d'une prochaine manifestation, nous sommes là
pour vous faire découvrir et apprendre un instrument !**

EMUSMA, l'association de l'école de musique de Saint-Médard - Aveizieux, existe depuis plus de 20 ans et s'adresse aux habitants d'Aveizieux, de Saint-Médard et communes limitrophes telles que Chevières ou Saint-Bonnet-les-Oules.

C'est avec quatre professeurs et une cinquantaine d'élèves que l'association continue son chemin.

Les cours proposés sont les suivants :

- Batterie
- Piano
- Guitare
- Eveil musical (à partir de 5-6 ans)
- Solfège (préparation du cycle 1 en 4 ans)
- Chant (technique vocale, duo ou solo avec représentation scénique pour les concerts)

Les cours s'adressent à tous, en quête d'un apprentissage soutenu ou pour le plaisir.

Les manifestations de cette année 2016-2017 :

- **2 décembre 2016** : concert BLUE'S DONALD RAY JOHNSON. Ancien habitant de Saint-Médard, le chanteur Gaspard OSSIKIAN a eu le bonheur de revenir avec son orchestre et de nous faire passer une soirée chaleureuse.
- **8 avril 2017**, l'audition : chaque année, les élèves préparent un morceau seul ou à plusieurs pour partager leur apprentissage avec le public. Ce fût une belle soirée familiale, pour le plaisir de tout le monde.
- **23 juin 2017** : la soirée consacrée à la fête de la musique en plein air, avec paëlla ou hot dog, une réussite.

L'association est subventionnée par le Conseil départemental de la Loire, les communes d'Aveizieux et de Saint-Médard.

Contact :

Courriel : emusma@yahoo.fr

Téléphone : **06 51 14 90 74**

Facebook : <https://www.facebook.com/emusma42/>

**Cédric Chillet, coordinateur pédagogique, à contacter
pour toutes informations complémentaires
sur les cours et l'organisation.**





Mini Bolide San Milardère

Les membres du Mini Bolide de Saint-Médard-en-Forez vous présentent le bilan de leur 5^{ème} année d'existence.

L'association compte une dizaine de membres, répartis entre le buggy électrique en extérieur, et la mini-z en salle tous les vendredis soir à partir de 19h30, dans une très bonne ambiance.

En Miniz, la piste en tapissons fait le bonheur de tous les pilotes.

Le projet 2017 et 2018 de l'association est l'organisation d'une manche du championnat régional (trophée des bouchons).

La course régionale a été organisée à la Halle des sports, le dimanche 15 octobre 2017, avec la participation de 35 pilotes.

Cette année, nous avons retravaillé la piste extérieure pour qu'elle soit plus agréable à rouler.

Nous avons construit un plancher en bois et installé des pavés autobloquants dans certaines zones qui se dégradent rapidement.

Projets 2018 :

Organisation d'une 3^{ème} course de Short Course 1/10 début juillet et participation à la fête du village 2018.

Sur cette piste, nous pratiquons le buggy tout terrain électrique de l'échelle 1/16^{ème} au 1/8^{ème}, tous les week-ends, quand le temps le permet.



Saint - Médard - en - Forez (42)

*Pour toutes informations,
nous contacter sur Facebook "mbsm42"
ou par mail mbsm42@gmail.com*



Bibliothèque

La bibliothèque de Saint Médard est ouverte :

le samedi et dimanche matin de 10h00 à 11h30

Vous aimez les livres, venez rejoindre l'équipe de bénévoles.

Achat livres 2017

Quelques exemples parmi les dernières acquisitions :

Terroir :

L'adieu au loup de Pierre RÉTIER

Policier :

Au fond de l'eau de Paula HAWKINS

Sharko de Frank THILLIEZ

BD :

Un bruit étrange et beau de Zep

Roman :

Brooklyn Strasse de Gabrielle SÉGAL

Les objets inanimés ont bien une âme de François BOUCHUT

Arrête avec tes mensonges de Philippe BESSON

Le tour du monde du roi Zibeline de J.Christophe RUFIN

La sonate à Bridgetower d'Emmanuel DONGALA

Seul le grenadier de Sinan ANTOON

À l'occasion de la deuxième fête du livre de Forez en Lyonnais et en collaboration avec l'atelier "peinture" de la MJC de Saint-Médard, une animation "De la Toile à la Page" a été reconduite le dimanche 8 octobre 2017.

Moment très agréable autour de lectures inspirées par les tableaux exposés. Adultes et enfants se sont retrouvés à travers un atelier d'écriture en fin de matinée et autour du verre de l'amitié.





Théâtre Quiproquo

ANNÉE 2016 / 2017

ANNA HUGO LILOU

Pour faire du théâtre, il faut des répétitions qui amèneront au jour tant attendu "le spectacle".

Le théâtre c'est :

- Apprendre à jouer en groupe
- Créer un personnage
- Travailler sa voix et son gestuel
- Apprendre un texte
- Surtout se faire plaisir pour le partager avec un public

CEYLIA LUCIE SERENA
CLEMENCE YANTIS

À présent, place aux remerciements :

- À ceux qui m'ont soutenue lors des répétitions face à des enfants plein d'énergie pour éviter les débordements.
- À ceux qui ont cherché et prêté accessoires et costumes.
- À ceux qui ont aidé à la préparation du spectacle (estrade, lumières, sono...) et le jour même (buvette, entrées, coulisses...).

Cette année, le groupe enfants au nombre de 14, nous a fait voyager dans le système solaire, planètes étoiles satellites et même martien. Bravo à eux tous pour leur imagination.



9 ados : quoi de mieux pour des collégiens de se prendre pour des profs, le temps d'un spectacle avec il est vrai des élèves adultes un peu dissipés et une femme de ménage originale.

Bulletin : travail sérieux mais peut mieux faire.

Le plus grand merci est au public toujours fidèle et nombreux sans qui nous ne pourrions exister.

Rendez-vous donc en 2018 pour un moment de partage et d'humour !!!

MAREK LOU
ROSE MELISSE DONOVAN MAELYSS ROMANE EMILIE
EMMA CELIA PAULINE CONSTANCE JULIETTE ELOE OCEANE





F.N.A.C.A St Médard / Chevrières

Notre comité compte à ce jour 35 adhérents dont 7 veuves. Au mois d'avril dernier, nous avons eu la peine de perdre Denise RABUT qui était très attachée à la vie du Comité. Son mari, Roger y avait exercé et animé diverses responsabilités, pendant de très nombreuses années.

Le devoir de mémoire faisant partie de nos activités, nous assurons en collaboration avec nos municipalités, les commémorations du 8 mai et 11 novembre.

Pour le 19 mars, fin de la guerre d'Algérie, nous nous retrouvons soit à Saint-Médard, soit à Chevrières : celle de 2018, aura lieu à Saint-Médard.

*** Manifestations annuelles départementales :**

Le Comité est toujours présent aux deux conseils départementaux à Boën. De plus, une délégation de huit copains se rend au mémorial à Saint-Etienne le 19 Mars. Nous participons aussi au congrès, précédé d'un précongrès ayant lieu, eux aussi, à Saint-Etienne. Ce sont des moments importants pour la vie du monde des anciens combattants.

*** Mais aussi un peu de loisirs et de bons temps !**

En janvier, nous organisons le tirage des rois. Pour le 19 Mars, nous profitons d'un repas à la Cocotte des Envies. Nous faisons aussi un voyage qui, cette année, avait lieu au mois de mai à Evian et auquel 44 personnes ont participé. Nous sommes aussi allés à Sauvain au mois d'août pour un pique-nique, précédé de la visite du musée de la fourme et des traditions sans oublier un tour du village commenté.

L'assemblée générale a eu lieu le 25 octobre à Chevrières. Pour le voyage de 2018, nous nous rendons à Collonges-La-Rouge en Corrèze du 22 au 26 mai, pour un prix par personne compris entre 450 et 520 €. Le voyage est ouvert à tous.



Carrières de la Loire
DELAGE

Des roches dures de qualité

- SABLES
- SABLE À BÉTONS
- SABLES JEU DE BOULES
- GRAVILLONS SABLEUX POUR BÉTONS
- GRAVES
- PIERRES CASSÉES
- ENROCHEMENTS
- SABLES ET GORRES DE COULEUR
- GRAVILLONS DE COULEUR
- POUZZOLANE
- SEL DE DÉNEIGEMENT
- TERRE VÉGÉTALE
- ENROBÉ À FROID

42210 BELLEGARDE-EN-FOREZ • 993 route de Lyon	04 77 54 48 09
42330 ST-MÉDARD-EN-FOREZ • Lieu-dit Savy	04 77 52 51 54
42600 SAVIGNEUX • Site de La Loge	04 77 58 20 45
42000 ST ETIENNE • Rue du Serment du Jeu de Paume	04 77 25 57 30
42110 FEURS • Impasse de la gare (chez Goléo)	06 85 21 79 30
delage@carrieresdelaloire.com - www.carrieresdelaloire.com	





Comité pour St Médard en Forez

Informations liées aux statuts :

L'association nationale des Saint-Médard-de-France regroupe les villes et villages ou quartiers portant le nom de Saint-Médard ou de Saint-Barnabé.

Les membres de l'association locale, réunie en Assemblée Générale, le 5 février 2017, ont décidé de poursuivre l'association et de participer à la Marche des Moulins de 2017 et 2018 (Bernadette PERBET, Joëlle VILLETTELE, Thérèse MAZET, Gisèle et Daniel TISSEUR, Liliane et Maurice BOURGIN, Hèlène et André GRANGE, Eloïse BOUCHUT).



Sont adhérents :

- Les communes représentées par le maire ou son représentant.
- Le montant de l'adhésion fixé par le CA est en fonction du nombre des membres du conseil municipal donc du nombre d'habitants.
- Les communes représentées par leur maire (ou son représentant), la commune adhère en fonction de son nombre de conseillers, la cotisation annuelle doit être versée au trésorier, Jean-Louis FOUCHÉ qui habite à Saint-Médard dans les Deux Sèvres (79370).
- En juillet 2017, la municipalité réunie pour la réunion des associations a confirmé qu'elle régulariserait son adhésion pour 2016-2017.

Cette année voit l'adhésion d'une nouvelle commune du Lot :

SAINT MÉDARD DE NICOURBY
(91 habitants à la limite du Cantal)

Année 2017
Réunion - AG de printemps
4 Mars 2017
à Saint-Médard-sur-Ille
35250 Ille-et-Vilaine
Visite du Château de Montmuran

XXI^{ème} Rassemblement
des Saint-Médard de France
26-27-28 Mai 2017
à Saint-Médard-de-Presque 46400 Lot
Visites grottes de Presque
et gouffre de Padirac

Réunion CA d'automne
20 Octobre 2017
à Saint-Médard-de-Guizières
33230 Gironde

AG de printemps à Saint-Barnabé
en Mars 2018
22600 Côtes d'Armor
Bretagne, vers Loudéac

XXI^{ème} Rassemblement
11-12-13 Mai 2018
à Magny-Saint-Médard (21310)
Côte d'Or (*chez nos voisins*)
À côté de Dijon (*les plus près de chez nous*)
Maire Valérie NIVOIS
Président Philippe GENTLHOMME

CA d'automne
XXII^{ème} Rassemblement
à Saint-Médard-de-Nicourby
où nous aurons tout à découvrir :
village rural d'élevage.
Au Nord de Fogeac, à l'ouest de
Saint-Géré à la limite du Cantal
91 Saint-Médardains :
Maire Jean-Marie ROUSSIES

Comme chaque année, nous participerons à la Marche des Moulins le 14 Mai 2018 (organisation, relais).



Saint Médard Basket

La saison 2016/2017 a été marquée par notre retour dans la halle des sports de Saint-Médard-en-Forez, entièrement rénovée. C'est avec un grand plaisir que nos joueurs et spectateurs peuvent profiter de nouveaux vestiaires confortables, d'une cuisine lumineuse et spacieuse, de nouvelles tribunes et d'un terrain entièrement refait.

Et ce n'est pas moins de 14 équipes qui ont la joie de fouler ce nouveau sol. Notre club continue en effet de se développer et cette année, au-delà de toutes nos espérances, nous avons atteint pour la première fois, le nombre de 164 licenciés, quand nous en comptons environ 140 sur ces deux dernières années. À noter principalement de nouveaux arrivants dans nos jeunes équipes, ce qui promet ainsi un bel avenir à St Médard Basket.

Mais qui dit plus de licenciés, dit aussi plus de gestion et d'administratif. La création de commissions au sein du bureau nous a permis d'améliorer notre organisation et d'instaurer un plus grand partage des responsabilités. Ainsi, nos entraîneurs ont pu bénéficier d'un soutien technique tout au long de l'année et nos jeunes joueurs ont pu participer à des stages techniques pendant les vacances. Autre exemple, nous sommes fiers d'avoir pu créer une école d'arbitrage, reconnue par le Comité et former ainsi deux arbitres club.

Il serait trop long de tout détailler mais nous remercions sincèrement tous les membres du bureau, et tous les entraîneurs pour leur investissement permanent.



Sportivement, nous avons également eu de grandes satisfactions à voir progresser toutes nos équipes, dont 11 évoluaient en championnat et surtout à les voir prendre du plaisir sur le terrain.

Nous relèverons le beau parcours des U13M qui finissent premier de leur poule, participent à la finale de poules, échouent de peu et finissent vice-champion dans leur catégorie. Même parcours pour les Seniors Filles, là aussi, il s'en est fallu de peu. De plus, pour la troisième année consécutive, elles accèdent au niveau supérieur et vont évoluer en DF2.



Nos Seniors Garçons, eux, n'ont pas pu se maintenir en DM3 mais restent motivés pour cette nouvelle saison. Bravo à tous nos joueurs pour porter si brillamment ce maillot jaune et les valeurs de notre club : convivialité, respect, sportivité, encouragement.

Comme toujours, grâce au soutien de tous, nous avons pu organiser différentes manifestations : vente du calendrier du club, poursuite du loto, participation à la marche des moulins, notre soirée dansante, toujours aussi festive, de nombreux



tournois pour toutes les catégories, et enfin notre tournoi intergénérationnel qui a clôturé la saison dans la bonne humeur.

Toutes ces animations témoignent de notre volonté de rester un club familial, à l'esprit généreux et fraternel. Le nombre de licenciés aujourd'hui nous place parmi les grands clubs du département, mais nous ne perdons pas de vue nos valeurs et nous souhaitons ardemment que chaque licencié, chaque famille nouvellement arrivée, trouve sa place à part entière dans notre club et nous pouvons affirmer que chacun met tout en œuvre pour leur meilleure intégration.

Là encore, merci à tous pour votre implication chaque week-end, pour votre participation à la réussite du championnat, et à votre contribution au bon fonctionnement du club.



Nous vous rappelons l'adresse de notre site internet pour tout renseignement sur les équipes, les horaires des entraînements, les plannings et résultats des matchs, etc... :

<http://club.quomodo.com/stmedardbasket/>

Dates à retenir :

- En décembre : vente du calendrier du club
 - 21 janvier 2018 : Loto du club
 - 7 avril 2018 : Soirée familiale
- ...et sûrement d'autres surprises tout au long de cette saison.

Merci également à tous nos sponsors qui continuent à nous soutenir d'année en année et à la mairie de Saint-Médard-en-Forez pour cette nouvelle salle.

Pour toutes demandes :

Quentin CHERMETTE : 06 28 22 63 88

Claire QUADRADO : 06 83 19 07 29

N'hésitez pas à venir supporter les joueurs tous les samedis et dimanches !

Tennis

Comment jouer ?

Le court de tennis communal en plein air est ouvert à tous, du 1^{er} avril au 15 novembre, moyennant l'achat d'une carte familiale d'abonnement selon le barème suivant :

Carte familiale *uniquement pour le court extérieur* : 35 €

La vente des cartes se fait au secrétariat durant toute l'année.

Pour la saison 2018, **les nouvelles cartes seront disponibles à partir du 1^{er} avril.**





La Boule de Saint Médard

La boule de Saint-Médard continue son petit bonhomme de chemin dans la joie et la bonne humeur !

Nous ne sommes pas très nombreux, alors si vous voulez partager cette convivialité avec nous, nous serons heureux de vous compter parmi nous, les mercredis et les samedis au stade de la Chevillonnière.

À bientôt sur les jeux !

Depuis le 2 décembre 2017, l'association a un nouveau bureau :

Daniel BRUSQ, président

Christian TISSEUR, trésorier

Bernard MARQUET, secrétaire

Bienvenue aux nouveaux adhérents : Daniel AUMONT, André GRANJON, Bernard MARQUET, Jean-Baptiste TISSEUR

Roger, tu vas nous manquer, tu nous manques déjà.

Roger BONNET, notre ami, nous a quittés le lundi 2 octobre 2017 à l'aube de ses 71 ans.

Pendant de nombreuses années, il a marqué d'une empreinte indélébile la vie de l'amicale. Cet excellent bouliste a été pendant longtemps l'un des piliers de l'association en tant que trésorier. Bref un grand nom s'en est allé.

Adieu Roger, tu vas manquer au Sport Boules mais également lors de nos parties de belote.

Aujourd'hui, nous avons une pensée toute particulière pour son épouse, Denise, sa fille Mireille et son mari David et ses trois petits-enfants, Romain, Héroïse et Fabien.

Chasse communale

Cette année, la chasse communale a participé comme les années précédentes, au nettoyage de la nature en partenariat avec la municipalité.

Nous déplorons un manque d'implication des habitants pour cette journée utile à tous, dans notre cadre de vie.

Nous avons également participé à la deuxième fête du village, organisée par le Comité des Fêtes, en tenant un stand de tir à

la carabine sans oublier notre aide à l'installation et au rangement. Ce week-end est un moment fort agréable pour tous, toujours dans une ambiance très conviviale.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Damien ESCOT, président.



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Xavier BESSEYAY

PRODUCTEUR

34 Route du Garat
42330 Saint-Médard-en-Forez
04 77 94 07 29

S.A.R.L Du Roulet Vernay Jean-Marc

Artisan Travaux Public
Location de
matériel



Le Roulet
69610 Meys
06-07-05-05-52
04-74-26-61-02

**DEPUIS PLUS
DE 40 ANS**

**PHILIPPE
BERNARD
OPTICIEN**



1, Avenue de la route Bleue
à MONTROND-LES-BAINS
04 77 83 73 37

du mardi au samedi :
9h - 12h & 14h30 - 19h

La tradition a du bon !

Marche des Moulins

Dimanche 14 Mai 2017

La marche des moulins du dimanche 14 mai 2017 a regroupé sept associations pour son organisation : FNACA, Basket, MJC de Saint-Médard, Boules, Comité d'animation de l'école, Comité pour Saint-Médard, Comité des fêtes.

Malgré une météo mitigée et un terrain boueux, nous avons eu 673 participants, avec une nette progression pour les vététistes :

7 km.....	133 marcheurs
12 km.....	285 marcheurs
18 km.....	96 marcheurs
23 km.....	83 marcheurs
25 km.....	21 vététistes
40 km.....	55 vététistes

Il est nécessaire de commencer la préparation assez tôt dans la saison car il faut obtenir l'accord de toutes les associations, valider l'inscription dans le bulletin du randonneur auprès de la fédération, préparer les circuits, trouver les emplacements pour les relais, demander l'autorisation en préfecture et de toutes les communes traversées. Ensuite, vient la préparation pour les ravitaillements, le matériel et la distribution de tracts.



Un grand merci aux bénévoles pour le nettoyage des chemins, le balisage, le parking, les inscriptions, la cuisine, le service en salle, le nettoyage et le rangement.

Un grand merci également aux personnes qui nous prêtent soit un hangar, un garage ou un terrain.

Merci à la mairie pour son aide.

Malgré la charge de travail, cette manifestation se fait dans la convivialité et la bonne humeur et contribue au rapprochement des associations.

Retenez dès à présent la date pour la prochaine marche des moulins :

le dimanche 13 mai 2018

où nous vous attendons nombreux, que ce soit pour parcourir nos sentiers ou pour aider.





Marche pour tous

Régulièrement, entre quinze et vingt personnes en moyenne, de Saint-Médard-en-Forez mais aussi des villages des alentours, se retrouvent dans la bonne humeur pour marcher sur les sentiers des communes des Monts du Lyonnais.

Ces marches ont lieu le deuxième lundi de chaque mois. Le départ est à 13h30 précises devant la mairie de Saint-Médard pour des circuits de 8 à 10 km sur le village ou les communes environnantes.

C'est un groupe informel, il n'y a pas d'inscription ni de cotisation, chacun est responsable de lui-même.

Les dates des marches sont consultables sur les bulletins d'infos mensuels ainsi que sur les panneaux d'affichage de la commune. Voici les prochaines dates :

8 janvier - 12 février - 12 mars - 9 avril - 14 mai - 11 juin

À bientôt sur les sentiers.

André THIZY : 04 77 94 03 60 - Bernard PEYRON : 04 77 94 04 01

Debosselage42

Esthétique Automobile

www.debosselage42.fr

06-67-87-76-94

Za sagnelonge
42330 ST Medard en Forez



MJC de St Médard en Forez : *Cap sur la jeunesse !*



Une association pleine de vie

Une MJC, dans un village comme Saint-Médard, c'est une association qui propose et organise des activités ; c'est aussi l'organisateur de manifestations et d'événements. C'est donc une structure pleine de vie avec des adhérents, des salariés et des administrateurs. C'est aussi un lieu d'apprentissage de la démocratie, du faire ensemble et de la construction collective.

Depuis 3 ans, nous avons recentré notre association sur 3 axes :

Les enfants et la jeunesse

La MJC propose depuis de nombreuses années un Centre de loisirs pour les enfants de 4 à 12 ans. Une petite centaine d'enfants ont participé au centre cet été. Un camp pour adolescents est également proposé depuis deux ans. D'autres activités sont également mises en place durant l'année. Nos objectifs : favoriser les échanges, la découverte et le vivre ensemble.

Sports et loisirs

Gym, Zumba, Chorale, Tennis, Eveil corporel... Toutes les activités hebdomadaires de la MJC sont regroupées sous ce pôle. C'est une dizaine de propositions que nous faisons toutes les semaines, encadrées par quatre salariés, deux prestataires et une dizaine de bénévoles.

Animations culturelles

Organisation des soirées jeux Ados / Adultes, de la semaine du livre, de la brocante...

L'automne est là et, avec lui, le temps du bilan. Alors que nous avions à déplorer une baisse de nos adhérents en 2015-2016 (env. 220), nous enregistrons 270 adhérents en 2016-2017 ! Ces chiffres flatteurs sont dus essentiellement à la réouverture de la Halle des sports et des activités s'y pratiquant.

Le Centre de loisirs de cet été a bien fonctionné, tout comme le camp ados.

Nous avons commencé cette année scolaire avec quelques changements au niveau de notre équipe du Conseil d'Administration. Justine GISCLON et Jonathan DANO, deux nouveaux San-miardères, nous ont rejoints.

L'équipe se compose désormais de dix personnes : Frédéric GLORIA, Muriel THOLOT, Suzanne BOURGIN, Yvan NERIEUX, Sebastien LYONNET, Vincent VAUZELLE, Mireille THIVILLIER et Anthony TISSEUR. Bienvenue aux nouveaux ! Frédéric, Suzanne et Justine ont été élus au Bureau par ce conseil.

Plusieurs chantiers nous attendent cette année :

1. La consolidation de nos ressources financières :

Nous connaissons un déficit fonctionnel depuis plusieurs années. Nous rappelons que dans notre association, les membres du conseil d'administration sont des bénévoles et que le budget de fonctionnement est à 90% assuré par les cotisations des adhérents. Même si certaines activités génèrent un léger excédent qui nous permet de proposer d'autres activités à un tarif contenu, nous avons néanmoins été contraints de voter une augmentation du tarif de nos activités lors de notre dernière Assemblée Générale.

Au delà de l'aspect financier, nous avons à consolider nos activités. Un certain nombre "d'essais" ont été réalisés.

Il nous faut maintenant les pérenniser. Certaines activités pour les enfants doivent également être repensées en terme de financement pour permettre un équilibre financier réaliste, compte tenu du nombre d'enfants de la commune.

2. Développer notre communication :

Nous nous rendons bien compte que l'information n'est pas des plus fluides. Site internet, réseaux sociaux... Il faut vivre avec le 21^e siècle. Des actions vont être amorcées dans ce sens.

De plus, au-delà des moyens de diffusion, nous devons échanger davantage avec les autres associations du village. Nous verrons ce que nous pouvons proposer pour créer plus de synergie entre nous.

3. Se renouveler :

Certaines activités sont en perte d'effectifs, que ce soit pour les adultes ou pour les enfants. Nous aimerions pouvoir mettre en place du judo enfants pour septembre 2018 ou une activité autour du cirque. Cela reste incertain, mais nous sommes motivés pour faire de nouvelles propositions.



Pour cette année 2017-2018, nous maintenons toutes nos activités des années précédentes, sauf le Modern Jazz enfants, pour lequel le nombre d'enfants n'est malheureusement pas suffisant. Deux nouveaux professeurs ont été recrutés :

- Jérémy SCHMIDT, de Saint-Médard, assure désormais les cours de Gym Dynamique (Unisex) le jeudi soir.
- Ike VAN CAMP est désormais le nouveau professeur de Yoga les mercredis soirs.

La Chorale "Fleurs des Chants" poursuit son aventure et proposera certainement un concert sur le village.

"Quiproquo", fait désormais partie de la MJC. Ce rapprochement permet de regrouper les activités à destination des enfants et ados (hors basket) sous la même association. Cela permet également de mutualiser nos moyens. Nous remercions Yvette CHOLLET pour son engagement et son implication depuis de nombreuses années.

Evènements à venir

(des informations complémentaires arriveront prochainement)

- **Omelette des jeunes** : Samedi 5 Mai 2018.
- **Spectacle de Théâtre Quiproquo** : Samedi 26 Mai 2018.
- **Assemblée Générale** : Jeudi 28 Juin 2018.
- **Camp Ado (11-14 ans)** : 2e semaine de Juillet 2018.
- **Centre de Loisirs (4-12 ans)** : du 9 au 28 Juillet 2018.



Camp Ados Juillet 2017 : Semaine sportive sur les volcans !

Pour la seconde année consécutive, 12 Jeunes âgés de 11 à 14 ans, sont partis passer une semaine à Picherande, dans le Puy de Dôme. Ils étaient accompagnés d'une solide équipe de deux animateurs et d'un directeur bénévole : Laurie, Stéphane et Yvan.

Au menu : VTT, canyoning, escalade, course d'orientation, randonnée. Toutes les activités proposées en extérieur ont été pilotées par des encadrants titulaires d'un B.E. Les veillées organisées par les animateurs ont couronné avec succès des journées bien remplies.

Au final, nos ados garderont un très bon souvenir de cette semaine faite de rires, de dépassement de soi et de moments collectifs simples mais propices à l'échange et à la cohésion du groupe.

Alors, on remet ça l'année prochaine ???





Centre de Loisirs *Avezieux/Chevrières/Saint-Médard*

Été 2017 : des vacances autrement

Cette année, le centre s'est déroulé à l'école d'Avezieux, du 10 au 28 Juillet 2017. La direction a été confiée à Cindy HASPEL pour la 3^e année consécutive. Cindy encadre également le centre de Loisirs de Chevrières durant les petites vacances scolaires. Cela permet une continuité et une progression dans nos activités. L'équipe d'animation était composée de Laurie, Anthony, Viktorria, Céline, Noemie, Lucile et Marcia. Une partie de cette équipe dynamique assurait déjà l'animation l'été dernier. Ces animateurs ont permis aux enfants de vivre de belles vacances, de bons fous-rire, de grands jeux et d'autres moments inoubliables.

Le Centre s'est déroulé sur 3 semaines thématiques :

- 1^{ère} semaine : Les Gallo-Romains
- 2^{ème} semaine : Le Cinéma au fil des âges
- 3^{ème} semaine : L'aventure Koh Lanta, annonçant le spectacle de fin du centre.

La météo, les grands jeux dans les forêts de la Loire et autres sorties sportives ont permis de vivre pleinement ces différentes semaines. Les enfants ont fait plusieurs sorties : au musée d'archéologie de Feurs, au Doudoo Park à Saint-Etienne ou encore à l'accrobranche de Saint-Just-Saint-Rambert.

Les plus grands ont pu également s'essayer à la vie de camp. Jas Aventure (à côté de Feurs) a été le lieu de 3 jours incroyables : VTT, Tir à l'Arc, Accrobranche, Cheval, autant de super moments avec les copains pour apprendre à se dépasser ; d'autant plus que l'hébergement était sous tentes ! L'aventure a été au rendez-vous !

Voici une petite synthèse chiffrée du centre de Juillet 2017 :

- 14 journées d'accueil (de 7h30 à 18h).
- 90 enfants de 4 à 12 ans : 26 d'Avezieux, 41 de Chevrières et 23 de St Médard.
- 491 journées enfants (-22% par rapport à 2016).
- 7 animatrices et 1 directrice.

- 6 bénévoles.
- un budget d'environ 15 000 €.
- des dizaines d'emails de préparation.
- des milliers des souvenirs !

Nous le soulignons chaque année car c'est important pour nous : le centre est piloté par la MJC de St-Médard-en-Forez et préparé par une équipe de bénévoles. Ces derniers s'occupent de l'organisation en amont, d'assurer un suivi du matériel, des relations avec les collectivités, du recrutement de l'équipe d'animation, de mettre en place le centre avant l'arrivée des enfants... Cette équipe réfléchit aussi au projet éducatif de ce centre de loisirs pour répondre à la question : "**Que souhaitons-nous que les enfants vivent durant ce centre ?**"

Sans ces bénévoles (souvent des parents), le centre ne peut exister.

L'équipe actuelle partiellement renouvelée à l'occasion de la mise en place du centre de l'été 2016, aurait besoin de 2 ou 3 personnes supplémentaires. Ce bénévolat implique un engagement sur l'année qui représente environ 4 soirées dans l'année + 1 après-midi pour le recrutement, et un peu de disponibilité pour la mise en place et le rangement du centre.

Vous pouvez demander des renseignements à :

mjc.saint.médard@gmail.com ou auprès des bénévoles que vous connaissez.

Nous remercions les trois mairies d'Avezieux, Chevrières et Saint Médard, pour leur soutien financier et logistique sans lequel nous ne pourrions continuer. Nous espérons pouvoir poursuivre dans cette dynamique constructive !

Nous remercions également l'équipe d'animation pour son dynamisme et son implication. Nous finirons en soulignant le travail suivi de Cindy HASPEL, directrice du centre depuis 3 ans, dont l'exigence permet de nous améliorer malgré nos "petits" moyens. Nous espérons pouvoir continuer à travailler avec la même équipe le plus longtemps possible !



**Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année
et nous vous donnons rendez-vous bientôt
pour rejoindre l'équipe de bénévoles,
ou à l'été prochain !!!**

**Vous souhaitez des informations,
des renseignements ou découvrir notre association ?
N'hésitez pas à nous contacter.**

Contact : Frédéric GLORIA
06 01 73 19 07 ou mjc.saintmedard@gmail.com

À noter :

Le centre aéré aura lieu du 9 au 28 Juillet 2018.

Le lieu reste à confirmer.

Les **inscriptions** se feront le vendredi 1^{er} Juin de 17h à 19h
à la salle des fêtes de St Médard.

*(Les dossiers peuvent être retirés par avance sur demande
à partir du 1^{er} Mai).*

Ets LATHUILLIERE

MARBRERIE

POMPES FUNEBRES



Réseau



LOIRE
FUNÉRAIRE



Le Club des Amis Retraités

Sans changer les habitudes, les adhérents du club des amis retraités se retrouvent tous les quinze jours, le jeudi, à la salle d'animation ou au restaurant...

Entre parties de belote, de dominos, de scrabble, de discussions, le planning du club est bien chargé, le voici pour 2017 :



- **5 janvier** : Assemblée générale - Modification du bureau - Nicole CHARBONNIER remplace Evelyne FLACHER à la trésorerie.
- **16 février** : Dégustation de bugnes accompagnées de pétillant.
- **3 mars** : Journée récréative Michel Voyage à Bourg-en-Bresse, légendes des années 70-80 - Magnifique journée.
- **30 mars** : Concours de belote remporté par Marcel ROBERT – Nombreux lots et chaque participant était récompensé.
- **13 avril** : Sortie dans le Forez. Visite du Musée de la soierie à Bussière, suivie du déjeuner à l'auberge de la Sauzée à Saint-Cyr-les-Vignes. Nous avons terminé la journée par la visite de la ferme aux délices où nous avons pu déguster de délicieuses glaces.
- **4 mai** : Repas au restaurant "La Rose des Sables" à Avezieux. Nous avons terminé la journée par des jeux de société.
- **29 juin** : Nous avons terminé la saison par la visite du jardin de "Rose en rose" à Chamboeuf. Magnifique circuit dans les allées, parterres et rues du village superbement fleuris aux multitudes couleurs et délicats parfums. La journée s'est terminée par un repas à "L'auberge du Terroir" à Chamboeuf.
- **7 septembre** : Nouvelle saison, c'est avec un immense plaisir que nous nous sommes tous retrouvés.
- **17 octobre** : Journée des présidents et responsables des clubs organisée par la Fédération Génération Mouvement de la Loire.
- **19 octobre** : Repas à la "Cocotte des envies" à Saint-Médard.
- **8 décembre** : Nous avons terminé l'année par notre repas de Noël à la salle d'animation. Journée animée par "Les amis de la chansonnette". Ce jour-là, nonagénaires et octogénaires sont mis à l'honneur.

Tous les adhérents ont une pensée particulière pour les personnes qui ne peuvent plus venir au club pour des raisons de santé.

Toutes les rencontres sont chaleureuses, conviviales et nous apportent un réconfort que nous aimerions partager avec plus de personnes. Que vous soyez retraités ou non, venez nous rejoindre !

*À la mémoire de deux adhérents du club des amis retraités,
une pensée toute particulière à leur famille, et à la présidente, M^{me} MONTARD.*



Denise RABUT
décédée le 10 avril 2017



Guy MONTARD
décédé le 22 octobre 2017

Le Comité des Fêtes

Le programme du Comité des fêtes a été bien chargé cette année encore. Tout a commencé avec les festivités du Carnaval. Une fête très appréciée par la population.

Puis une fois n'est pas coutume, et pour la deuxième année consécutive, l'association a organisé la Fête de la Saint-Médard, début juin. Ce fut, cette année encore, un beau succès et ce malgré le mauvais temps du premier jour. En effet, la météo a eu raison de nous et nous avons été obligés de changer le lieu et de s'emparer de la Halle des sports.

De l'avis de tous, le cadre se prêtait parfaitement à cette manifestation. Ainsi le deuxième jour a été consacré à différentes activités comme le maquillage pour enfants, les mini-tracteurs, la structure gonflable, la pêche à la truite, l'exposition de tracteurs anciens, la promenade à poney, le tir à la carabine, des tours de magie... Une belle journée qui a permis à tous les San-Miardères de passer de bons moments. La fête s'est terminée le lendemain matin par une délicieuse soupe aux choux.

Un grand merci à tous les bénévoles, à notre président, Daniel, à notre vice-président, Sébastien, à toute l'équipe sans oublier les chasseurs de notre village, nos employés communaux, notre municipalité et celle de Saint-Galmier.

Une mention particulière à Jean-François ESCOT, André GRANJON et Nicolas SCHMIDT.

Merci à Monique AUBERT, Patricia DIMIER, Marie-Anick NICLOU, Jeannine PONCHON et Michèle THOLLOT pour leur aide lors des repas des aînés. Merci également à tous les villageois venus en nombre pour les festivités du Comité.



Le président, Daniel BRUSQ, a tenu ensuite à remercier son équipe de bénévoles en organisant une journée "pêche et pique-nique", le samedi 26 août.



L'année 2017 s'est terminée par le repas des anciens prévu le samedi 18 novembre, moment toujours fort apprécié par nos aînés. Et pour la première fois, l'association a organisé en collaboration avec le Comité d'animation, les illuminations du 8 décembre.

Dates à retenir pour 2018

- **Participation à la marche des moulins :**
Dimanche 13 mai à 10h
- **Carnaval :** pas encore définie
- **Fête de la Saint-Médard :** les 2 et 3 juin
- **Repas des anciens :** Samedi 17 novembre

Le Comité des Fêtes, c'est avant tout, une quinzaine de bénévoles que vous pouvez voir à pied d'œuvre lors de chaque manifestation et qui s'investissent pour la population et le rayonnement de notre si beau village. Alors si vous avez envie, vous aussi, de participer à la vie de votre commune, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Il n'est nul besoin d'être disponible toutes les journées festives pour pouvoir intégrer cette joyeuse et dynamique équipe.

En effet, pour que notre Comité soit bien celui de toute la population, nous souhaitons la venue de nouveaux membres pour renforcer notre équipe, pérenniser nos actions et permettre de développer nos animations. Celles et ceux qui souhaitent nous aider peuvent s'adresser à notre président, Daniel BRUSQ, ou à un membre du Conseil d'Administration, ou encore à la mairie. Nous comptons sur le soutien du plus grand nombre. Merci à vous.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous, et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures avec le Comité des Fêtes.

Cécile LE GRILL - Valérie DA FONTE

Equipe du Comité des Fêtes :

Conseil d'Administration : Daniel BRUSQ, président - Sébastien DESHAYES, vice-président - Valérie DA FONTE, trésorière - Georges GIRAUD, vice-trésorier - Céline BLONDEAU, secrétaire - Cécile LE GRILL, vice-secrétaire.

Membres actifs : Michel FAURE - Hervé FLACHER - Krystelle JAOUEN - Yves LAURANSON - Claudine MATTIC - Jean-Paul THOLLOT - Claire TRUJILLO.

Paroisse Saint-Timothée-en-Forez



Une année avec Marie...

Notre évêque, le père Sylvain Bataille, nous invite tous à prendre part au pèlerinage diocésain à Lourdes qui aura lieu du 2 au 7 juillet 2018 afin d'y vivre "un temps fort de communion, de prière et de formation pour notre Eglise diocésaine".

De nombreuses fêtes mariales existent tout au long de l'année. Chaque mois, un rendez-vous de découvertes et de prières sera proposé au pied des statues et vitraux de Marie dans les églises de la paroisse.

Pour la fête de la Visitation, jeudi 21 mai 2018 à 20h30, chaque paroissien sera invité à se rendre vers la statue de la Vierge de son église.

Dans la perspective de cette démarche, à la paroisse Saint-Timothée-en-Forez, nous nous proposons de vivre "une année avec Marie".

Samedi 30 septembre 2017, nous nous sommes mis en route en nous rendant au Puy en Velay pour un temps au sanctuaire Saint-Joseph d'Espaly puis un temps de visite guidée à la cathédrale.

Informations pratiques :

Permanence à la salle paroissiale : samedi pair de 11h à 12h.

Horaires des messes (de septembre à juin) :

	Samedi	Dimanche pair	Dimanche impair
Avezieux		10h30	
Chambœuf		9h00	
Saint-Bonnet-les-Oules			10h30
Saint-Galmier		10h30	10h30
Saint-Médard-en-Forez			9h00
Veauche bourg		9h00	9h00
Veauche cité	18h30		

Renseignements :

Pour baptême :

Contactez les équipes de préparation au baptême au 06 52 31 64 82.

Pour mariage :

Contactez Arlette et Jean-François CHABANNE au 04 77 54 13 63.

Pour le catéchisme :

Pour les enfants de CE contactez Agnès LABORDE au 04 77 54 17 98.

Pour les enfants de CM contactez Véronique MAZENOD au 04 77 94 80 45.

Pour funérailles :

Contactez les pompes funèbres de votre choix puis les responsables des funérailles au 06 45 16 91 73.



FROMAGES DE CHÈVRES ET VACHE
blancs - secs - affinés

VOLAILLES
OEUFS

Vente tous les samedis de 9h à 12h
sur la place de Saint Médard
Présent aux marchés de St Galmier
le vendredi après-midi

DIMIER Guy et Marie Thé
686 chemin de Fonfarlan
ST MEDARD EN FOREZ
Tél. 04 77 94 10 09

Associations de Saint Médard en Forez

EMUSMA, Ecole de Musique de St-Medard / Aveizieux

Responsable : M^r DESGACHES Bernard
Contact : 06 51 14 90 74
(Cédric Chillet, responsable pédagogique)
emusma@yahoo.fr
Activité principale : Ecole de musique
(formation musicale et instruments).

MJC Loisirs au village

Responsable : M^r GLORIA Frédéric
Contact : 06 01 73 19 07 - mjc.saint.medard@gmail.com
Activité principale : Activités régulières (gymnastique, danse, chorale...) et sorties à thèmes.
Autre activité sous le couvert de la MJC : Théâtre QUIPROQUO
Responsable : M^{me} CHOLLET Yvette
Contact : 09 81 21 27 91 ou cholletyvette@gmail.com

Basket Club : Activité Basket filles et garçons

Responsable : M^r CHERMETTE Quentin / M^{me} QUADRADO Claire
Contact : 06 28 22 63 88 ou q.chermette@gmail.com
06 83 19 07 29 ou claire.quadrado@free.fr
Site internet : <http://club.quomodo.com/stmedardbasket/>

Mini Bolide San Milardère

Responsable : M^r CHENAILLE Eric
Contact : 06 26 74 75 29 - www.mbsm42.sitew.com
Activité principale : Modélisme automobile avec piste modulable (intérieur et extérieur).

Bibliothèque

Responsable : M^{me} COHUET Dominique
Contact : 04 77 39 08 47 ou 06 89 81 00 95
Activité principale : Mise à disposition de livres pour enfants et adultes - animations.

Comité d'Animation Ecole

Responsable : M^{me} GLORIA DARME Magalie
Contact : 06 01 73 17 59 - animationecolestmedard@gmail.com
Activité principale : Arbre de Noël, loto, activités extra-scolaires.

Club des Amis Retraités

Responsable : M^{me} MONTARD Paulette
Contact : 04 77 94 36 81
Activité principale : Réunion du club le jeudi, tous les 15 jours, et sorties.

FNACA

Responsable : M^r GRANGE André
Contact : 04 77 20 26 71 / andre.grange2@free.fr
Activité principale : Mémoire des anciens combattants.

Comité des Fêtes

Responsable : M^r BRUSQ Daniel
Contact : 06 40 42 30 34 ou vivianeb42@hotmail.fr
Activité principale : Fêtes de village, repas des anciens en fin d'année.

La Boule de St Médard

Responsable : M^r BRUSQ Daniel
Contact : 06 40 42 30 34 ou vivianeb42@hotmail.fr
Activité principale : Jeux de boules lyonnaises.

Comité pour St Médard

Responsable : M^{me} PERBET Bernadette
Contact : 06 60 48 72 68 / thierryperbet@orange.fr
Activité principale : Rassemblement des St Médard de France.

Société de Chasse Communale

Responsable : M^r ESCOT Damien
Contact : 06 88 14 99 90
Activité principale : Chasse.

Paroisse St Timothée en Forez

Responsable : P. BRUN Jacques
Contact : 04 77 02 29 35 - contact@saint-timothee.fr
Activité principale : Cérémonies religieuses - Catéchisme

Fédération d'Associations de St Médard en Forez

Responsable : M^r GIRAUD Georges
Contact : 06 18 82 99 21 - georges.giraud577@orange.fr
Activité principale : Marche des Moulins.

Notice d'informations *Convention mutualiste* *frais de santé habitants de Saint Médard en Forez*

1 - INTRODUCTION

L'objectif de cet accord entre la Mairie de Saint-Médard-en-Forez et la Mutuelle Loire Forez, est de pouvoir faire bénéficier, à l'ensemble de la population résidant ou travaillant dans la commune et sans critère d'âge, d'une couverture complémentaire frais de santé à un tarif avantageux.

2 - LES GARANTIES

Deux niveaux de protection vous sont proposés, "l'Essentielle" une garantie permettant un accès aux soins de bases et "l'Optionnelle" ouvrant droit à des prestations supérieures.

3 - OUVERTURE DES DROITS

Les droits sont ouverts à la personne physique adhérente, justifiant d'un logement, d'un emploi ou d'une attache fiscale à la commune de Saint Médard en Forez :

- Le (la) conjoint(e), (marié, pacs ou concubin),
- Les enfants jusqu'à leurs 18 ans ; 20 ans s'ils sont à la recherche d'un premier emploi, 25 ans s'ils poursuivent des études.

4 - L'ADHESION AU DISPOSITIF

Pour adhérer au dispositif il suffit de nous retourner :

- Le bulletin d'adhésion sans oublier de mentionner le niveau de garantie choisi, rempli et signé.
- Une attestation de droit CPAM de chaque bénéficiaire,
- Un relevé d'identité bancaire,
- La photocopie de la carte d'identité de chaque bénéficiaire,
- La photocopie du justificatif de domicile ou d'activité,
- Un chèque bancaire pour le 1er mois de cotisation

Nous contacter :

MONTBRISON

16, Bd Chavassieu

Mardi - Jeudi

14h à 18h

Mercredi - Vendredi

8h30 à 12h30 - 14h à 18h

Tél. 04.77.96.94.61 /

07.87.96.51.04

BOËN SUR LIGNON

44 rue de la Chaux

Mardi - Jeudi

8h30 à 12h30

Tél. 04.77.24.20.22 /

07.87.96.51.04

www.mutuelleloireforez.fr

SANTÉ - PRÉVOYANCE
RETRAITE - ASSURANCE



Mutuelle Loire Forez

La mutuelle qui vous accompagne à Saint-Médard-en-Forez

CONTACTEZ-NOUS :

En agence : **Montbrison** 16 boulevard Chavassieu

Boën-sur-Lignon 44 rue de la Chaux

Par téléphone : 04 77 96 94 61

Par courriel : mutuelle.loire.forez@wanadoo.fr

Par internet : www.mutuelleloireforez.fr



Page pratique

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

> Lundi	13h30 à 17h30
> Mardi	13h30 à 17h30
> Jeudi	8h à 12h
> Vendredi	13h30 à 17h30
> Samedi	8h à 11h30

Téléphone : 04 77 94 05 21

Télécopie : 04 77 94 11 12

E-mail : mairie-de-st-medard-en-forez@wanadoo.fr

Secrétaire : Caroline THOLLOT

Permanences du Maire et des Adjointes :

Maire	Evelyne FLACHER <i>Sur rendez-vous</i>
Adjointe	Odile GIRAUD <i>Sur rendez-vous</i>
Adjoint	Sébastien DESHAYES <i>Sur rendez-vous</i>
Adjointe	Valérie DA FONTE <i>Sur rendez-vous</i>

A la disposition du public :

Photocopieur :

Format A4 : 0,20 €

Format A4 recto verso : 0,30 €

Format A3 : 0,40 €

Format A3 recto verso : 0,60 €

Contacts utiles :

Ecole publique Directrice : Edwige GRANJON.....	04 77 94 06 58
Cantine et garderie.....	04 77 94 06 58
Service de l'eau SDEI.....	09 77 409 443
E.D.F.	09 72 675 042
Trésor public Chazelles sur Lyon.....	04 77 54 22 99
Gendarmerie Chazelles sur Lyon.....	04 77 54 20 17
Pompiers Saint Galmier.....	04 77 54 02 07
Sous Préfecture Montbrison.....	04 77 96 37 37
	<i>(ouvert le matin 8h30 à 12h)</i>



Dessin de
Noémie LOMBARD - 10 ans